



**HAL**  
open science

# Géographie végane. Pour une radicalité heuristique dans la crise environnementale ?

Jérôme Lafitte, Nicolas Maestriperi

## ► To cite this version:

Jérôme Lafitte, Nicolas Maestriperi. Géographie végane. Pour une radicalité heuristique dans la crise environnementale ?. Vegan Geographies. Spaces Beyond Violence, Ethics Beyond Speciesism, Lantern Publishing & Media, 2022, 978-1-59056-658-9. hal-03613898

**HAL Id: hal-03613898**

**<https://hal.science/hal-03613898>**

Submitted on 18 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Géographie végétale.

### Pour une radicalité heuristique dans la crise environnementale ?<sup>1</sup>

*Car un jour viendra où l'idée que, pour se nourrir, les hommes du passé élevaient et massacraient des êtres vivants et exposaient complaisamment leur chair en lambeaux dans des vitrines, inspirera sans doute la même répulsion qu'aux voyageurs du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle, les repas cannibales des sauvages américains, océaniques ou africains. Claude Lévi-Strauss (2001)*

**Lafitte Jérôme** : Maître de conférences à l'Université de Tours. Ph.D en éducation et formation relative à l'environnement. Docteur en géographie. [jerome.lafitte@univ-tours.fr](mailto:jerome.lafitte@univ-tours.fr)

**Maestripiéri Nicolas** : Docteur en Géographie Environnementale (Université de Toulouse 2), Chercheur indépendant, Ingénieur de recherche. [nicolas.maestripieri@gmail.com](mailto:nicolas.maestripieri@gmail.com)

#### Résumé :

Le véganisme est un mouvement protéiforme porteur d'une certaine radicalité qui participe à l'interrogation des relations entre humains et non humains. Un tel questionnement vient renforcer l'hypercomplexité du social à plus forte raison avec la prise en compte des changements environnementaux et climatiques à l'heure de l'Anthropocène. En quoi une géographie humanimale prenant en compte une perspective végétale, et ce au regard de l'ampleur de tels changements environnementaux, est-elle en mesure d'éclairer les enjeux relationnels entre système carniste et changements environnementaux de manière heuristique ? Le redoublement par une perspective anarchiste de la lecture critique des rapports à l'animal en tant qu'il est un « produit » de consommation, alimentaire et domestique met en exergue un système de domination anthroparchique reliant les échelles ontologiques extrêmes, de l'animal humain et non humain, au monde. Après une synthèse proposée à l'échelle planétaire et continentale, une seconde partie se centre sur le système anthroparchique à partir d'espaces emblématiques avec les spatialités qui y sont attachées que sont les fermes, industrielles et artisanales, et les abattoirs. Une dernière partie discute brièvement des pratiques spatiales et discursives qui s'inscrivent dans l'horizon de la résistance au système anthroparchique, avant de conclure.

---

<sup>1</sup> Les auteurs précisent pour les lecteurs qu'ils n'ont pas les mêmes points de vue sur la question du véganisme, l'un est végétarien, l'autre se dirige vers le flexitarisme. De même que les engagements dans la perspective anarchiste ne sont pas les mêmes. Quant à la relation à l'environnement, si leurs histoires de vie académique et « géographique » se croisent à cette occasion, elles divergent ensuite pour se retrouver à l'occasion de ce dialogue amical et fécond. Ce dialogue pourra apparaître ponctuellement au lecteur, sans qu'il ne soit signalé explicitement.

**Abstract:**

Veganism is a protean movement with a certain radicality that is involved in questioning the relationship between humans and non-humans. Such questioning reinforces the hypercomplexity of the social sphere, especially considering environmental and climate change in the Anthropocene era. In what way is a humanimal geography that takes into account a vegan perspective, given the magnitude of such environmental changes, able to shed light on the relational issues between the carnist system and environmental changes in a heuristic manner? The reinforcement by an anarchist perspective of a critical reading of the relationship with animals as a consumer, food and domestic "product" highlights a system of anthroparchal domination, linking the extreme ontological scales of the human and non-human animal to the world. After a synthesis proposed on a planetary and continental scale, a second part focuses on the anthroparchal system based on emblematic spaces with the spatialities attached to them, such as farms, industrial and artisanal, and slaughterhouses. A final part briefly discusses the spatial and discursive practices that are part of the horizon of resistance to the anthroparchal system, before concluding.

**Resumen:**

El veganismo es un movimiento proteico con cierta radicalidad que se ocupa de cuestionar la relación entre los humanos y los no humanos. Este cuestionamiento refuerza la hipercomplejidad de la esfera social, especialmente con la consideración del cambio ambiental y climático en la era del Antropoceno. ¿De qué manera una geografía humanimal que tiene en cuenta una perspectiva vegana, dada la magnitud de tales cambios ambientales, es capaz de arrojar luz sobre las cuestiones relacionales entre el sistema carnista y los cambios ambientales de una manera heurística? Una lectura con una perspectiva anarquista refuerza el punto de vista crítico sobre nuestra relación con los animales como consumidor, alimento y "producto" doméstico. Pone de relieve un sistema de dominación ancestral que vincula las escalas ontológicas extremas del animal humano y no humano con el mundo. Tras una síntesis propuesta a escala planetaria y continental, una segunda parte se centra en el sistema antroparquial basado en espacios emblemáticos con las espacialidades que les son propias, como las granjas, la industria y la artesanía, y los mataderos. En la última parte se examinan brevemente las prácticas espaciales y discursivas que forman parte del horizonte de resistencia al sistema antroparquial, antes de concluir.

**Mots-clefs :**

Anthroparchie, véganisme, changements environnementaux, perspective anarchiste, spatialité, empreinte écologique, géographie humanimale

Anthroparchy, veganism, environmental change, anarchist perspective, spatiality, ecological hoofprint, humanimal geography

Antroparquía, veganismo, cambio ambiental, perspectiva anarquista, espacialidad, huella ecológica, geografía humanista

## Introduction

Une récente étude (Springmann *et al.*, 2018) montre que le système alimentaire a un effet majeur sur les changements environnementaux, dont les changements climatiques. Ces impacts se manifestent également par de forts impacts sur la modification de l'utilisation des terres, l'épuisement des ressources en eau douce et la pollution des écosystèmes aquatiques et terrestres avec des apports excessifs d'azote et de phosphore. Selon cette étude récente, entre 2010 et 2050, en raison des changements attendus dans la population et les niveaux de revenus, les effets environnementaux du système alimentaire pourraient augmenter de 50 à 90%. En 2013 déjà, l'ouvrage T. Weis faisait le point sur l'empreinte écologique liée au régime alimentaire carné et l'élevage. La relation d'exploitation de l'élevage et le système carniste, selon l'expression de M. Joy (2011)<sup>2</sup> sont également intéressants à étudier du point de vue des pratiques spatiales, considérant la domination que ces relations entre humains et animaux exercent sur l'imaginaire social-historique. En effet, de telles relations structurent le grand clivage humains-Nature. Or, celui-ci sous-tend nombre de représentations socioculturelles discriminatoires.

Historiquement les animaux non-humains ont surtout été considérés en tant qu'objet d'étude, avec des relations entre sociétés humaines et non-humaines appréhendées de manière unidirectionnelle et apolitique. La géographie animale quant à elle, cherche à rendre les non-humains visibles, en les re-situant et les re-politisant, pour s'assurer que leurs besoins matériels (et dans certains cas, émotionnels) ne soient pas ignorés. Ces mêmes non-humains sont considérés comme des partenaires actifs dans des réseaux sociaux, idéologiques et historiques avec les sociétés humaines (Johnston, 2008 ; Urbanik, 2012). Ainsi, bien plus qu'un objet, les animaux non-humains sont considérés comme sujets, dont les connections distendues avec les sociétés humaines pourraient être amenées à se reconfigurer ou à se renforcer par la création d'une *zoopolis* favorisant ainsi leur co-existence (Emel *et al.*, 2002). D'un point de vue géographique, notre posture est relationniste et plus spécifiquement « humanimale » (Estebanez *et al.*, 2013). En plus des liens qui unissent fondamentalement les humains et les animaux, une telle posture porte attention à l'enjeu du croisement des temporalités et des spatialités humanimales, au sein d'un habiter partagé<sup>3</sup>. En cela, elle cherche à penser la relation entre actants humains et animaux non-humains et la façon dont leur agentivité s'agence (Picard, 2013). La question animale avec les problématiques de l'exploitation, de la représentation et de la localisation

---

<sup>2</sup> M. Joy (2001, 2011) a proposé ce terme de « carnisme » afin d'une part, de mettre en exergue l'invisibilisation normative du fait de manger de la viande et d'autre part, pour insister sur l'idéologie qui sous-tend une pratique hégémonique, mais de plus en plus questionnable au regard de la prise de conscience des effets sur la santé, sur l'environnement, et sur le plan moral.

<sup>3</sup> Une spatialité humanimale est l'espace (configuration et étendue) saisi depuis les pratiques mettant en relation des individus, des groupes humains et animaux (ici, de rente), et se déroulant à l'occasion d'actions spatiales au sein d'un système, plus souvent caractérisé par l'exploitation carniste que la collaboration. Quant à la temporalité humanimale, elle est l'action et la préoccupation, l'expérience de la durée depuis la relation humanimale. En ce sens, sa mise en œuvre peut être considérée comme une stratégie.

participe au renouveau du géographique comme lieu (et enjeu) politique, enjoignant la/le géographe à renouveler sa réflexion sur l'espace. La dimension politique et radicale est, au regard des enjeux socio-écologiques et éthiques, la clé de voûte de l'humanimalité.

En effet, nous nous situons dans les *Critical Animal Studies* (Castricano et Corman, 2016a), plus précisément les *Critical Animal Geographies* (Gillespie et Collard, 2015) structurées par une approche interdisciplinaire permettant de construire un champ pluraliste. Il s'agit cependant de penser une certaine unité à partir de l'idée d'une transition continue concernant la formation des connaissances au regard des relations humanimales, mais aussi des méthodes d'appréhension intersectionnelles de ces rencontres et expériences vécues humanimales, notamment au terrain (Castricano et Corman, 2016b). Dès lors, l'attention se porte sur la justice sociale, des relations humanimales, donc, écosociale, ouvrant sur une éthique spatiale d'un habiter partagé qui ne nous laissera plus jamais tranquilles. Les pratiques spatiales et leur imaginaire, les discours qui interviennent pour étayer l'objet de l'élevage et sa critique par le véganisme donnent à voir des relations de pouvoir et une mise en ordre du monde qui s'avère cruelle et violente, largement structurée par le système du capitalisme. Dans une perspective décoloniale, A. Mbembe (2016, p. 187) rappelle les trois pulsions qui structurent dès l'origine la logique d'un tel système : fabriquer des races, des espèces (en l'occurrence des *Nègres [sic.]*); chercher à tout calculer et tout convertir en marchandises pour échanger; chercher à exercer un monopole sur la fabrication du vivant. Or, l'élevage, industriel notamment, nous semble au cœur d'un tel système et de son imaginaire. Une perspective géographique humanimale critique privilégiant un regard végan et anarchiste dans une perspective intersectionnelle est de nature à éclairer la situation environnementale actuelle à laquelle participe au premier plan, l'évolution de la consommation en viande, considérant les questions de justice écospatiale. À ce titre, une géographie végane éclairée par une perspective anarchiste (Dominik, 2015) pousse la radicalité sur des pistes heuristiques.

Une première partie propose de faire le point sur l'exploitation animale avec les impacts socioécologiques en jeu à l'échelle mondiale, la seconde partie cherche à ancrer ce phénomène dans les spatialités à l'œuvre, en ouvrant sur l'enjeu de l'action dans la diversité des pratiques préfiguratives.

## 1. L'exploitation animale à l'échelle mondiale

Cette section exploratoire a pour principal objectif de dresser un état des lieux de l'exploitation animale et de mettre en exergue sa complexité à la fois spatiale, temporelle et relationnelle. Les données mobilisées proviennent de multiples études en écologie sociale, agronomie, géographie environnementale, sociologie et économie de l'alimentation, dont une bonne partie s'appuie sur les statistiques de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAOSTAT).

### 1.1. *La consommation de produits d'origine animale. La racine d'un phénomène complexe*

#### 1.1.1. *L'objectivation de la mise à mort*

Bien qu'une quantification précise soit complexe, la tranche la plus communément donnée se situe entre 60 milliards (estimation basse) et 140 milliards (estimation haute) d'animaux terrestres abattus dans les abattoirs chaque année dans le monde, sans tenir compte de ceux qui meurent avant d'atteindre l'âge de l'abattoir. La section *Livestock Primary / Producing Animals - Slaughtered* (FAOSTAT), estime ce nombre à 74,85 milliards (toute viande confondue). 1000 milliards de poissons pêchés chaque année, à quoi il faut ajouter tous ceux qui sont rejetés morts à la mer et ceux qui sont tués dans les élevages piscicoles (Mood, 2010).

Au-delà de l'ampleur quantitative dont rend compte la saisie statistique qui objective la consommation massive de viande et suggère l'ampleur d'un abattage industriel, cette objectivation statistique témoigne de nos catégories de pensée et de la façon dont nous concevons notre rapport à l'animal<sup>4</sup>: classification par espèces (production de viande en tonnes classée par espèces porcines, ovines, bovines, volailles, par exemple), production exprimée par ailleurs en « composition nutritionnelle de diverses viandes et d'autres aliments pour 100g » selon qu'il s'agisse de « maigre » ou de « carcasse » par espèce. Ici, c'est donc en termes de géographicité humaninale que le problème se pose, c'est-à-dire l'expression de la relation ontologique et phénoménologique existant entre l'humain, l'animal, entre ces êtres et l'espace. Bien entendu, une telle relation est structurée par la distance (culturelle, écologique, biologique, phylogénétique notamment), largement dépendante des argumentaires associés à la spatialité mise en œuvre et aux territoires construits.

La conception de l'animal est mise à distance par une parcellisation de l'être animal et un découpage séquentiel de la relation humanimale qui manifestent un processus d'objectivation par l'intermédiaire d'un discours scientifique à usage industriel et sanitaire.

---

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/ag/againfo/themes/fr/meat/background.html>

Cette réification procède de « pratiques divisantes » notamment discursives, puisque l'acte de nommer et de concevoir l'animal ne le considère que de manière fragmentée (morceaux de viande, nutriments, fragments finalisés selon le système de production alimentaire à finalité humaine), niant l'unité de l'être animal avec sa spatialité propre d'être vivant et de son habiter.

Cette atomisation des individus animaux en parcelles nutritionnelles contribue donc à la distanciation culturelle nécessaire à la légitimation du système carniste d'exploitation multiforme et mondialisé. Il relie la ferme aux rayons des supermarchés, jusqu'aux protéines, à l'énergie « nécessaire » au rendement de chaque humain.

### *1.1.2. L'horizon symbolique d'une violence industrialisée*

Une telle hécatombe annuelle dans des conditions cruelles et violentes pour les animaux et plus globalement pour les bœuf eux-mêmes a entraîné par certains défenseurs de la cause animale, une comparaison entre abattoirs et camps d'extermination où 6 millions de juifs périrent, sans compter ceux qui furent victimes dans les transports durant la déportation. Le prix Nobel de littérature en 1978 I. Bashevis Singer, écrivain de langue yiddish avait écrit que pour les animaux « tous les humains sont des nazis » et avait comparé leur situation à « un éternel Treblinka ». L'historien C. Patterson (2008) reprit l'expression comme titre de son ouvrage « un éternel Treblinka. Des abattoirs aux camps de la mort » pour étudier en détail cette ressemblance et filiation historique. Au-delà des différences entre ces deux industries qu'il convient de distinguer bien entendu (finalité différente, identité des tués, mémoire et histoire comme enjeu civilisationnel d'un côté et invisibilisation pour les animaux de l'autre, justice différente notamment), les ressemblances ouvrent des perspectives de réflexion. Par exemple, autour des pratiques de cantonnement spatial qui font disparaître l'être derrière la « population ». Concentration spatiale des animaux à laquelle répond une catégorisation instrumentalisante, procédant par assignation identitaire souvent réduite à une « fonction » péjorative. Le processus de réification réduit l'être à une chose, un objet.

D'un point de vue phénoménologique le nom de l'espace éclaire cette réduction fonctionnaliste et industrielle, par exemple, les « parcs d'engraissement » (*feedlots*). Cette comparaison historicisée entre camps d'extermination nazie et abattoirs (également évoquée par J. Porcher, 2005) a une double portée : le rapprochement entre pratiques industrielles d'une part, mais aussi leurs conséquences morales et éthiques, à travers les processus en jeu d'« objectivation » des pratiques et des êtres jusqu'à la « déshumanisation ». La limite de notre langage anthropocentré pour qualifier de tels processus à l'œuvre témoigne de la remise en question perturbante de nos catégories de pensée fondamentales et agissantes au niveau personnel (conscience, affects) et collectif (représentations socioculturelles, mémoire collective, émotion collective, anthropocentrisme et valeurs humanistes).

Dans cette relation historicisée autour de la violence, c'est d'objectivation qu'il s'agit, en tant que rapport significatif au monde, à autrui et à soi-même, rapport qui emprunte nécessairement une compréhension symbolique s'appuyant notamment sur le langage avec ses limites. De telles « pratiques significatives » d'une violence industrialisée se trouvent informées par le sens social-historique construit par une *praxis* qui fait retour pour penser un mode d'être caractéristique des sociétés industrielles et consuméristes.

### 1.1.3. *L'ampleur du questionnement moral, quelle mesure ?*

La *praxis* végane s'ancre fondamentalement dans un positionnement de la philosophie morale. « Tous les êtres sensibles (en particulier les vertébrés dotés d'un système nerveux fonctionnel) ont le droit fondamental de ne pas être utilisés comme de simples moyens corporels (c'est-à-dire contre leur gré) à des fins non vitales, en particulier pour la nourriture et les vêtements » (Bruers, 2015, p. 287). Le droit à la considération morale d'un être ne se base plus sur un critère de rationalité (conscience) mais bien sur un critère de sentience (sentiment) (Marshall, 2015, p.432). Dans ce cadre, les animaux humains ont-ils des droits et des devoirs envers les animaux non-humains, leur exploitation est-elle moralement acceptable? La littérature traitant de ces questionnements moraux est abondante (Regan, 1986; Francione, 2010; Singer, 2012; Bruers, 2015, entre autres).

Trois grands cadres moraux, construits par l'éthique animale, requièrent notre attention dans la mesure où leur tolérance face à l'exploitation animale va différer. Pour S. Donaldson et W. Kymlicka et (2015) *l'approche* « welfariste » considère que le bien-être animal se subordonne aux intérêts des êtres humains, ces derniers ayant de fait une position supérieure dans la hiérarchie morale. *L'approche* « écologique » s'articule quant à elle avec l'éthique écocentrique défendue par J. Baird Callicott. Cette éthique est dite conséquentialiste, c'est-à-dire que le critère d'appréciation de ce qui doit être fait se mesure à ses conséquences par rapport au bien de l'ensemble (approche holistique). J. Baird Callicott considère que « dans tous les cas, l'effet sur les systèmes écologiques est le facteur décisif dans la détermination de la qualité éthique des actions » (Larrère, 2006). D'un point de vue moral, le bien-être animal est secondaire par rapport à l'intérêt porté aux écosystèmes. Enfin, et *a contrario* de l'approche « welfariste » et « écologique », *l'approche des « droits de base »* est, d'après S. Donaldson et W. Kymlicka (2015, p. 14), plus radicale, « puisqu'elle considère que les animaux comme les êtres humains possèdent des droits inviolables, et il devrait être strictement interdit de commettre certains actes à leur égard, même pour satisfaire des humains ou pour préserver la vitalité d'un écosystème. Les animaux ne sont pas des moyens au service des êtres humains [...] ».

Bien qu'ayant des postures radicalement différentes sur le sort des animaux, ces trois cadres moraux, loin d'être exclusifs, représentent conjointement une critique profonde permettant de déconstruire la prétention de l'humanité à s'arroger le droit de dominer tout ce qui se

trouve réduit à l'état d'objet, selon la vision du monde occidentale notamment (système anthroparchique).

#### 1.1.4. Une exploitation multiforme

Les produits d'origine animale (POAO) sont la résultante d'un système d'exploitation spatiale multiforme et hiérarchisé, opérant de la ferme à la firme mondialisée. Ils témoignent de l'intégration systémique que le capitalisme industriel et financier opère, réunissant micro-territoires locaux d'exploitation intensive et des territoires plus vastes, par des réseaux d'acteurs, de techniques et de spatialités globalisés, autrement dit, d'actions, de représentations et de pratiques. Ces réseaux forment une chaîne productiviste passant par la métamorphose de l'abattage massif d'animaux découpés en portions de viande rapidement distribuées jusque dans les assiettes des consommateurs de la planète.

Tout d'abord, un *distinguo* doit être fait entre l'industrialisation de l'élevage et les pratiques familiales traditionnelles locales. Suivant une certaine logique, une production agricole produite et consommée localement devrait avoir un impact environnemental moindre comparée au même produit importé. Une telle analyse devrait prendre en compte une quantité de « variables » conséquentes telles que (1) la provenance des produits destinés à l'alimentation du bétail (import, filière courte ou autosuffisance), (2) le mode de transport (porte-conteneurs, voie routière, ferroutage), (3) la distance parcourue entre le point de production et le point de ravitaillement (international à *in situ*), (4) la taille de l'exploitation et le cheptel (élevage extensif ou élevage intensif) et (5) la nature de l'exploitation (firme agro-alimentaire, agriculture entrepreneuriale, exploitation familiale traditionnelle). Malgré l'apport d'une telle analyse pour mesurer l'empreinte écologique dite « du sabot » (*ecological hoofprint*)<sup>5</sup> (Weis, 2013) de ces pratiques locales *versus* industrielles, l'enjeu ici est de suggérer que les impacts socioécologiques n'auraient pas été ce qu'ils sont désormais si l'agriculture n'avait subi cette industrialisation.

La consommation de viande est globale, massive et croît à une fréquence très élevée. Entre 1975 et 2009, cette consommation est passée de 175,665 milliers de tonnes à 278,863 milliers de tonnes, avec une évolution de plus de 125% pour la viande de volaille (voir tableau ci-dessous). D'après M. Henchion *et al.* (2014) cette explosion ne s'explique pas exclusivement par la croissance démographique. La consommation par habitant, qui a également augmenté de près de 25 % pour la même période, serait favorisée par l'augmentation des revenus dans les pays en développement, la baisse des prix (en termes

---

<sup>5</sup> « L'empreinte écologique du sabot » (*ecological hoofprint*) peut se définir comme la mesure de l'utilisation d'espace liée aux divers usages de ressources naturelles sous condition de soutenabilité. Le livre de T. Weiss (2013) se concentre sur les systèmes de production animale industrielle. En effet, l'élevage industriel et l'importance du régime alimentaire carnée (*meatification*) des régimes alimentaires constituent un vecteur important et croissant de la dégradation de l'environnement et de l'aggravation des inégalités humaines, ainsi qu'un aspect invisible et routinier de la violence systémique profonde de la vie quotidienne.

réels), la libéralisation des échanges, la mondialisation des systèmes alimentaires et l'urbanisation. L'analyse d'Henchion a été complétée par les données de 2018 qui confirment la tendance déjà observée entre 1990 et 2009. Cette tendance augmente en intensité notamment pour la viande de porc (+ 66,5%) et la viande de volaille (+ 60,9%) entre 2009 et 2018.

	1990	2009	Évolution 1990-2009 (%)	2018	Évolution 2009-2018 (%)
<b>Viande bovine</b>	54 065	63 835	18.1	77 804	21,9
<b>Viande de mouton et de chèvre</b>	9 100	12 763	40.2	19 923	56,1
<b>Viande porcine</b>	68 692	105 503	53.6	175 665	66,5
<b>Viande de volaille</b>	40 173	90 664	125.7	145 910	60,9
<b>Autres viandes</b>	3 634	6 098	67.8	7 191	17,9
<b>Total</b>	175 665	278 863	58.7	426 493	52,9

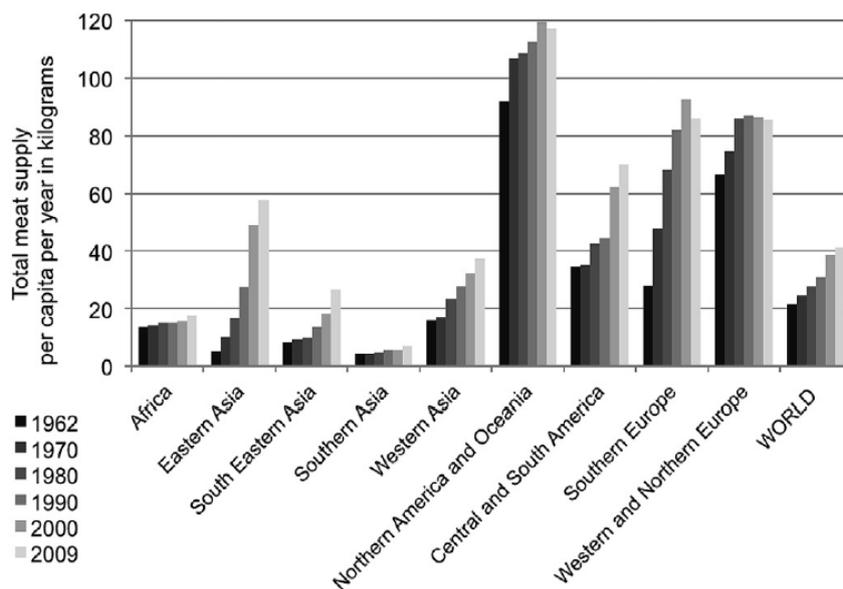
**Tableau 1 : Consommation de viande, 1990–2009, 1000 tonnes. (Henchion *et al.*, 2014. Source: Authors' analysis based on FAO [2014]). Données additionnelles pour 2018 (source FAO, 2021 – Food Balances [2014-])**

Si la production et la consommation de POAO est mondialisée, elle n'en reste pas moins un phénomène ayant des variabilités régionales fortes, marqué à la fois par un contexte culturel évolutif et une conjoncture économique elle aussi extrêmement variable, comme en témoigne l'analyse d'E. Y. Arima *et al.* (2014) sur le processus de déforestation en Amazonie brésilienne.

F. Allievi *et al.* (2015) quant à eux montrent comment, malgré l'efficacité accrue de l'utilisation des terres consacrées aux produits d'origine animale, la consommation de viande devient plus importante dans la plupart des régions. Cette tendance à l'optimisation des processus d'utilisation/production est également constatée en France (et en Europe), et ce malgré une diminution de 11% de la consommation annuelle de viande par habitant entre 1998 et 2013 (Déplaudé, 2018). La stabilisation de la quantité de viande consommée par habitant

(en Afrique par exemple) s'expliquerait par la pauvreté généralisée et par le fait que la viande est un produit rare et luxueux comparée à d'autres denrées alimentaires. En Asie de l'Est, la très forte augmentation de l'offre de viande a multiplié par dix la consommation de viande entre 1962 et 2009 (effet d'économie d'échelle) (voir figure 1 ci-dessous). Les auteurs

expliquent « si l'Amérique du Nord et l'Océanie, l'Europe du Sud et l'Europe occidentale et du Nord sont les régions qui présentent les pics les plus élevés de consommation de viande (dont 120 kg par habitant en 2007 dans le cas de l'Amérique du Nord et de l'Océanie), elles sont aussi les seuls cas où la consommation de viande a diminué au cours de la dernière décennie » (trad, lib.) (Allievi *et al.*, 2015, p. 145). Au-delà des facteurs tels que le prix ou les revenus par habitant, cette tendance à la baisse peut notamment s'expliquer par une plus forte demande de produits de qualité (Henchion *et al.*, 2014) (qui elle-même sera variable selon les cultures et les sociétés considérées).



**Figure 1 : Tendances mondiales en matière d’approvisionnement alimentaire : approvisionnement total en viande par habitant (mesuré en kilogrammes par habitant et par an) (Allievi *et al.* 2015)**

Malgré une demande plus forte pour des produits de qualité, l’hécatombe s’accélère à l’échelle planétaire dans des proportions jamais atteintes. Cette violence est amplifiée par une relation à l’environnement fondamentalement anthropocentrée et exacerbe les inégalités spatiales, les injustices et les conséquences environnementales (impacts sur les sols, rejet de CO<sub>2</sub>, santé humaine et des écosystèmes terrestres, marins et lacustres).

### **1.2. Exploiter pour s’approprier. La partie émergée de l’iceberg**

Cette partie se focalise essentiellement sur l’exploitation animale terrestre, excluant volontairement les fermes et territoires aquacoles et les prélèvements marins. Bien qu’il soit difficile d’avancer un comptage précis des individus tués, la production mondiale totale de poissons et de produits de la pêche issus de la pêche de capture et de l’aquaculture s’élève actuellement à environ 140 millions de tonnes par an (trad. lib.) (World Ocean Review, 2010). À cause de la pollution par l’azote et le phosphore, mais aussi par le potassium, les

résidus de médicaments, les organismes pathogènes et les métaux lourds, à noter que les pratiques agricoles (majoritairement intensives) sont à l'origine d'une perte de biodiversité marine en raison de la perte en oxygène des zones côtières et en haute mer (« dead zone ») (Heinrich Böll Foundation and Friends of the Earth Europe, 2014).

### 1.2.1. *Le capitalisme agricole : concentration et capitalisation des terres*

« D'après les données d'Eurostat, aujourd'hui en Europe, 3 % d'exploitations agricoles concentrent 50 % des terres agricoles. Parallèlement, 80 % des unités de production ne contrôlent que 14,5 % de la surface agricole européenne »<sup>6</sup>. Les aides financières apportées par la Politique Agricole Commune ont un impact majeur sur cette tendance forte à la concentration et à la capitalisation des terres, sans mentionner le poids des lobbies agricoles, des firmes agro-pharmaceutiques et phytosanitaires. En 1992, une réforme de la PAC (réforme MacSharry), visant à axer la PAC sur le marché, a cherché à diminuer son poids budgétaire en baissant les prix garantis afin de s'aligner sur les cours mondiaux (inférieur à ceux de l'UE). Afin de compenser ce différentiel de prix, des aides à la production (liées à l'hectare ou à l'animal) furent octroyées. L'octroi de ces aides étant proportionnel à la surface de l'exploitation ou à la taille du cheptel, cette réforme engendra une concentration et une capitalisation des terres au détriment des petits agriculteurs et des animaux d'élevage.

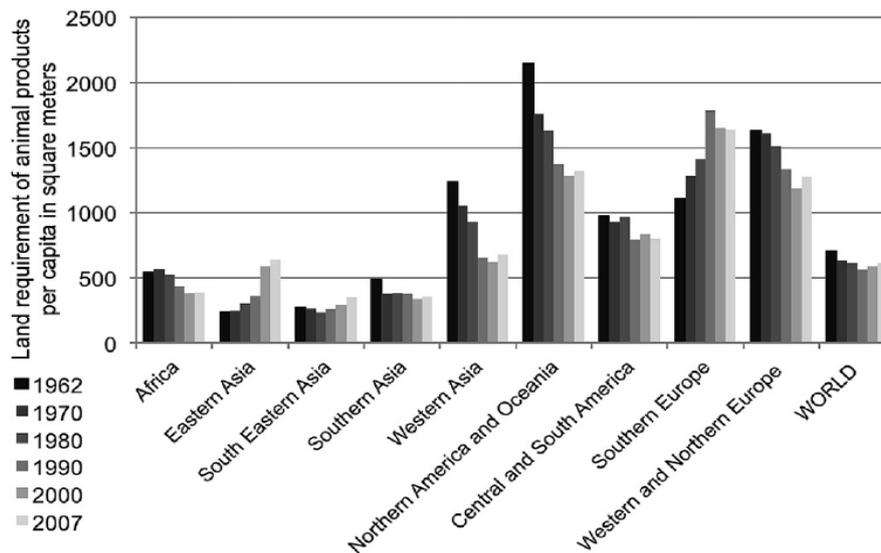
Si ces politiques agricoles influencent les dynamiques territoriales (via des pratiques productives), la consommation de produits d'origine animale est responsable des besoins en terres les plus élevés par habitant entre 1960 et 2007 dans les régions les plus riches du monde (Amérique du Nord et Océanie, Europe du Sud, de l'Ouest et du Nord) (Allievi 2015). Il est à noter que la tendance est à la baisse dans ces mêmes régions et pour la même période (voir figure 2 ci-dessous), favorisée notamment par l'agriculture moderne intensive et l'élevage industriel<sup>7</sup> qui permet de réduire les facteurs de production (surface agricole utile) tout en augmentant la production.

---

<sup>6</sup> <http://multinationales.org/Concentration-fonciere-en-Europe>

[http://www.agter.org/bdf/docs/synthese\\_reunion\\_16\\_nov\\_2015\\_fmat\\_cese.pdf](http://www.agter.org/bdf/docs/synthese_reunion_16_nov_2015_fmat_cese.pdf)

<sup>7</sup> Comme exemple plus récent des méga-fermes hors-sol : en France avec la « ferme des 1 000 vaches », la *Rotterdam's floating dairy farm* ou la ferme détenue par *Zhongding Dairy Farming et Severny Bur* avec un cheptel de 100 000 vaches.



**Figure 2 : Besoins en terres pour les produits animaux par habitant (mesuré en m<sup>2</sup>/tête)  
(Allievi *et al.* 2015)**

En France, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 2,3 millions en 1955 à 590 000 en 2003. Cette forte tendance à la concentration s'est accompagnée d'une modernisation et d'une professionnalisation du secteur au détriment des exploitations individuelles (Desriers, 2007). Cette dynamique s'observe également au Canada entre 1971 et 2011, avec une nette diminution du nombre d'exploitation agricole, mais de plus grandes tailles<sup>8</sup>.

### 1.2.2. Ouverture et dégradation des terres

Avec plus de 3,9 milliards d'hectares (soit 30% de la superficie terrestre mondiale), l'élevage est un des plus grands utilisateurs de terres (Steinfeld, 2006), voire le plus important dans la mesure où les terres cultivées consacrées à la production d'aliments pour animaux représente environ 70 pour cent de toutes les terres agricoles (Gerber *et al.* 2010). Dans son article intitulé *Mapping the Global Distribution of Livestock*, Robinson *et al.* (2014<sup>9</sup>) apportent un nouveau regard sur la question de l'élevage et sa distribution à l'échelle planétaire. Cet accaparement des terres pose de nombreuses questions, notamment celle de l'ouverture des terres et des perturbations/dégradations associées.

L'expansion des terres liées à l'agriculture est considérée comme l'un des principaux, sinon le facteur principal de la déforestation. De nombreuses études mettent en évidence ce constat (Walker *et al.* 2000; Barona *et al.* 2010; Godar *et al.* 2012; Arima *et al.* 2014; Nepstad *et al.* 2014).

<sup>8</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2014001/article/11913-eng.htm>

<sup>9</sup> <https://journals.plos.org/plosone/article/file?id=10.1371/journal.pone.0096084&type=printable>

Cependant, certains auteurs assurent que « [...] l'élevage permet d'utiliser des terres qui ne peuvent être cultivées en raison de conditions environnementales difficiles et contribue ainsi à élargir la base de ressources de la société » (trad. lib.) (Erb *et al.*, 2016). L'élevage ne serait pas fondamentalement un vecteur systématique de dégradations environnementales, notamment grâce au pâturage, jugé comme « nécessaire » « pour l'entretien des pâturages tropicaux (trad. lib.) (Oba *et al.*, 2000 in Lambin *et al.*, 2001, p. 264), ou vu comme « une stratégie appropriée pour préserver ce segment menacé de la biodiversité dans le cadre de la politique agricole actuelle et avec des ressources financières limitées (trad. lib.) (Finck *et al.*, 2002 in Putfarken *et al.*, 2008, p. 55). Le pâturage est souvent considéré comme vecteur d'ouverture des paysages (e.g. de montagnes) et est reconnu pour sa capacité de stockage de carbone. Certains chercheurs évoquent même la nécessité du maintien des prairies pour justifier l'élevage (Gaigne et Ben Arfa, 2011; Jeunes Agriculteurs et FNSEA, 2018<sup>10</sup>). Cette instrumentalisation de l'argument écologique au profit du capitalisme écarte tout argument moral. Les prairies pourraient exister sans pour autant nécessiter l'exploitation des animaux à des fins commerciales, en les laissant entretenir ces espaces en toute liberté (Karasiak, 2015). Dans l'article « Exploring the biophysical option space for feeding the world without deforestation », Erb *et al.* (2016) expliquent que l'alimentation humaine et plus particulièrement l'alimentation végétalienne (ou végétarienne) est un élément déterminant en terme d'appropriation des territoires dans la mesure où elle requiert moitié moins d'espace en terres cultivées, d'intensité de pâturage et de récolte globale de biomasse comparativement à une alimentation carnée.

La dimension socioécosystémique de l'exploitation animale ne se limite pas à la seule surface disponible au cheptel, mais bien à l'ensemble des parcelles agricoles nécessaires pour nourrir le bétail (imbrication du local et du global). Une étude de filière sur le soja en France (2008 à 2010) réalisée par la société d'études économiques « Consultants Naturels »<sup>11</sup>, montre que la consommation nationale en 2009 s'élevait à 4,7 millions de tonnes de soja, dont 3,1 millions de tonnes consommés en tant que tourteaux par l'industrie de production de viande.

Sur 3,7 millions de tonnes importées, 72,5% provenaient du Brésil, 9,9% d'Argentine, 8,2% de Belgique et 4,2% d'Espagne. Ainsi, l'expansion et l'industrialisation de la production de céréales et d'oléagineux [soja] et l'expansion et l'industrialisation de la production animale se renforcent mutuellement (Weis 2013). Se crée alors une interdépendance spatiale mêlant exploitation animale et violence locale à des dynamiques socio-écologiques complexes en Amérique du Sud. Les changements dans la répartition régionale de la production, le déplacement d'autres cultures, l'expansion de la frontière agricole, les processus migratoires et changements urbains, et les processus d'accaparement de terres (Craviotti, 2016) en sont un exemple. R. D. Garrett et L. L. Rausch (2016, p. 477) précisent par ailleurs que « la production de soja n'est qu'une des nombreuses utilisations des terres dans le biome

---

<sup>10</sup> <http://www.jeunes-agriculteurs.fr/lettre-ouverte-president-de-republique/>

<sup>11</sup> <http://consultants-naturels.fr/service/etude-de-filiere-le-soja-en-france/>

amazonien et n'est en aucun cas la plus grande source immédiate de changement de couverture des terres ; la production de bétail et la production agricole des petits exploitants sont les principales utilisations des terres dans la région » (trad. lib.).

### 1.2.3. Les pollutions associées

L'exploitation animale, de la captivité à la mise à mort, engendre des dégradations environnementales qui vont fortement varier entre un mode production intensif, extensif, biologique, etc., mais aussi selon l'espèce animale exploitée (de Vries et de Boer, 2010). Selon Xu *et al.*, (2015, p. 1272) au sein du système alimentaire, « le stade de l'agriculture est la source la plus importante d'impacts [de gaz à effet de serre] » (trad. lib.).

P.J. Gerber *et al.* (2010, p.245) analysent les conséquences environnementales de la croissance du secteur de l'élevage pour la revue *Meat Science*. Ils expliquent que « les émissions de GES proviennent de la production d'aliments pour animaux (par exemple, production d'engrais chimiques, déforestation, culture, transport), de la production animale (par exemple, fermentation entérique et émissions de méthane et d'oxyde nitreux provenant du fumier) et du transport de produits animaux. M. de Vries et I.J.M. de Boer (2010) proposent une examen des évaluations du cycle de vie (*life cycle assessments*) afin de comparer les impacts environnementaux des produits de l'élevage, tels que (i) l'acidification provenant essentiellement du fumier dans les bâtiments et les installations d'entreposage, du pâturage et de l'épandage d'engrais sur le terrain, et (ii) l'eutrophisation (causé par l'émission d'ammoniac [NH<sub>3</sub>] et le lessivage ou le ruissellement d'oxyde d'azote et de phosphate). Gerber *et al.* (2005, p. 264) expliquent également que « la concentration géographique du bétail dans des zones où il y a peu ou pas de terres agricoles entraîne des impacts élevés sur l'environnement (eau, sol, air et biodiversité), principalement liés à la mauvaise gestion des fumiers et des eaux usées » (trad. lib.). La désertification dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches est également exacerbée et facilitée par le secteur de l'agriculture animale (Koneswaran et Nierenberg, 2008).

Analysant les coûts du carbone des différents régimes alimentaires sur la base de l'indice des avantages du carbone Searchinger *et al.* (2018, p. 252) expliquent que :

« le remplacement de la viande bovine et des produits laitiers permettrait de réduire ces émissions de 70 %. Bien que les produits d'origine animale présentent des avantages pour la santé des personnes souffrant d'insécurité alimentaire, nous estimons que les avantages climatiques sont bien plus importants que d'autres si les riches consomment moins de viande de bœuf et de produits laitiers » (trad. lib.) ».

P. Smith *et al.* (2013) expliquent également qu'une réduction de la consommation de produits d'origine animale pourrait réduire considérablement le besoin en nourriture dans la mesure où l'efficacité de la conversion de la matière végétale en matière animale est de

l'ordre de 10 % et qu'environ un tiers de la production céréalière mondiale est destinée à l'alimentation animale.

Au final, l'empreinte écologique de l'élevage est significative au regard des changements environnementaux et climatiques. À ce titre, les poulets, parmi les premières espèces domestiquées ont été profondément modifiés pour les besoins de la consommation alimentaire. L'impact de cet élevage industrialisé est si massif que les poulets représentent l'espèce de vertébrés la plus nombreuse sur terre (23 millions). Depuis les années 1950, leur population a augmenté au même rythme que la population humaine, tout comme notre consommation de combustibles fossiles, de plastiques et d'autres ressources, ce qui en fait un des marqueurs principaux de l'anthropocène. Leurs ossements se retrouvent dans toutes les parties du monde. Aujourd'hui, cet animal modifié pour les besoins alimentaires humains ne peut survivre que quelques mois, car inadapté pour une vie animale en liberté. Les plus grands producteurs de poulets au monde investissent désormais dans des protéines végétales, ce qui semble attester du plafond atteint en termes de production-consommation de cette viande (Bennett Carys *et al.*, 2018).

Si les pratiques véganes, en plein développement dans les mondes occidentaux, représentent une remise en cause radicale de l'élevage et par là même, de son impact environnemental et climatique à l'heure de l'anthropocène, la demande de viande émanant des géants démographiques et des pays émergents ne rendent pas optimiste. Or, l'anthropocène comme grand récit uniforme à la fois scientifique et normatif, ne prend pas en compte cette diversité des rapports au système carniste. Il masque la diversité des sensibilités morales à la souffrance animale, et reste peu critique à l'égard des relations étroites entre système carniste anthroparchique et capitalisme (Moore, 2017). Une perspective végane fait surgir le caractère suprématiste humain adossé à une éthique technoscientifique qui structure ce récit, consacrant le clivage entre humains et animaux.

## **2. Analyses empiriques : espaces et histoires de vie, vers la complexité socioécologique**

Dans cette partie, nous explorons la complexité des espaces et les spatialités impliqués dans les rapports de production, de consommation et d'échange carnistes.

Nous envisageons ces espaces en les ancrant le plus possible dans une réalité vécue d'une part, et d'autre part, nous tentons d'envisager la spatialité des actants en jeu, actants entendus comme acteurs individuels, collectifs humains et humanimaux au sein d'un monde plus qu'humain<sup>12</sup>. Enfin, certains points de vue issus de la pensée anarchiste sont mobilisés pour interroger le système à l'œuvre de manière critique.

---

<sup>12</sup> Les expressions dichotomiques d'animaux humains / non humains et de monde-plus-qu'humain que l'on pourrait rapprocher d'une perspective transhumaniste, ne vont pas sans soulever des problèmes épistémologiques voire ontologiques. Malgré les efforts entrepris pour rompre la mise en ordre du discours suprématiste humain, nous ne

## 2.1. *Espaces et spatialités*

Du champ à l'assiette (du sujet à l'objet), les animaux d'élevage sont acteurs et vecteurs de lien social. Acteurs dès lors qu'ils interagissent avec l'éleveur/euse et vecteur de lien quand ils sont réduits à une pièce de viande. Entre ces espaces existent les abattoirs, espaces où les animaux non-humains sont éthiquement et politiquement invisibles, ce qui permet aux sociétés humaines de manipuler, exploiter, déplacer, consumer, gaspiller et torturer les individus non-humains en toute impunité (Jones, 2000). Il conviendrait d'envisager également les trajets entre la ferme et l'abattoir, tant le déplacement des animaux donne lieu à des violences extrêmes. Pour le seul Canada, 700 millions d'animaux sont transportés chaque année et près de 2 millions meurent pendant le transport, tandis qu'on estime que 12 millions d'animaux blessés ou tombant malades en cours de route (Gaillard, 2019)<sup>13</sup>. Par ailleurs, nous n'abordons pas les espaces marchands pas plus que la vente directe à la ferme afin de limiter le propos.

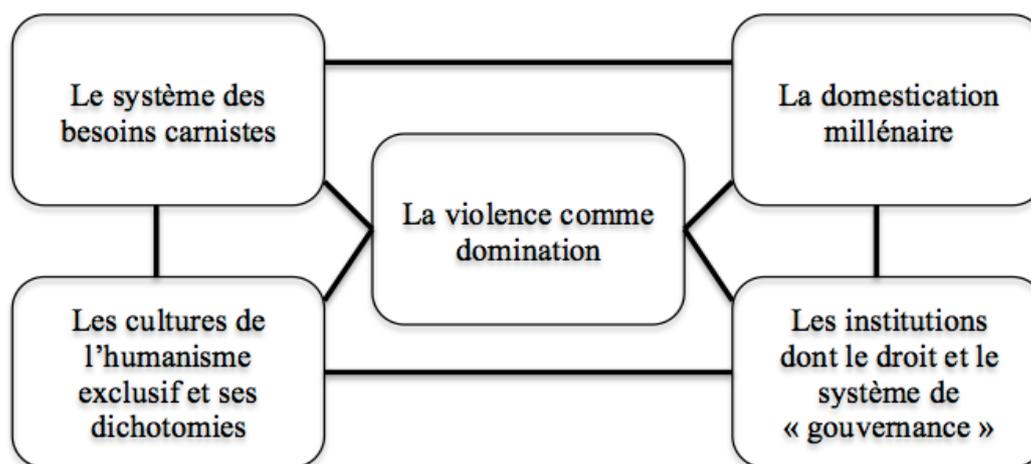
Pour l'analyse des espaces considérés, nous mobilisons le concept d'anthroparchie d'E. Cudworth (2008). Cette auteure insiste sur les relations systémiques reliant les politiques économiques de productions de viande, le capitalisme avec ses formes patriarcales. De telles politiques carnistes sont exemplaires des relations de domination de la Nature. Cette domination anthroparchique – en tant que système social – construit un tissu de relations relativement stables *par* et *dans* lequel l'environnement se trouve dominé à travers une organisation sociale qui privilégie l'humain (Cudworth, 2005, 2007). Cette notion recoupe le spécisme en tant que discrimination en lien avec d'autres telles que le racisme, le sexisme ou les discriminations de classe. En effet la logique anthroparchique construite sur des critères tout aussi arbitraires que les autres discriminations consiste selon J. Fernandez (2015, p. 67), à « masquer derrière un voile d'objectivité, un paravent d'ordre naturel, une réalité qui n'est que le résultat de rapports de pouvoir ».

Mais l'anthroparchie insiste tout particulièrement sur le fait que nos sociétés humaines sont organisées autour d'une « hiérarchie dans laquelle les besoins, les désirs, les intérêts et même les caprices de l'être humain façonnent le type de relations que nous pourrions avoir avec des espèces non humaines » (trad. lib.) (Cudworth, 2008, p. 34). L'anthroparchie développe différentes formes et pratiques de pouvoir distinguant l'oppression, de l'exploitation et de la marginalisation. Elle identifie 5 théâtres (*arena*) d'action constituant le réseau du système social de l'anthroparchie qu'elle a étudié dans différents systèmes d'élevage jusque dans les abattoirs.

---

pouvons ici que reconnaître que les frontières de notre langage sont les frontières de notre monde, en référence à L. Wittgenstein (1961, n° 5.6).

<sup>13</sup> La réglementation canadienne en matière de transport d'animaux est l'une des plus laxistes du monde occidental, les animaux d'élevage peuvent être transportés 36 heures sans repos, sans arrêt, sans pouvoir s'abreuver ou se nourrir, dans des camions sans chauffage ni climatisation (Gaillard, 2019).



**Figure 3 : Le système anthroparchique et ses cinq théâtres d'action, d'après E. Cudworth (2008)**

Le théâtre d'action constitué par le *système des besoins carnistes* correspond à l'ensemble de relations produites émergeant de nos besoins de production (nourriture, fuel par exemple), largement soumis à l'industrialisation, générant un accroissement de l'empreinte écologique de la plupart des sociétés mondiales. Le théâtre d'action de la *domestication* se déroule sur des millénaires. Il est une innovation majeure à l'échelle de l'humanité, mais connaît depuis deux siècles une intensification problématique. Le théâtre *politique* renvoie aux *institutions et aux pratiques de « gouvernance »* qui agissent sur les relations de la domination systémique. Le théâtre de la *violence systémique* qui est le point nodal du système. Enfin, le théâtre des *cultures de l'humanisme exclusif* structuré autour de dichotomies telles qu'humanité/animalité, fondant d'autres dichotomies qui façonnent les pratiques telles que la consommation de viande.

### 2.1.1. *La maison et l'assiette (rituel, convivialité, consommation)*

La relation des humains à l'animal d'élevage, au moins en fréquence d'interactions, se manifeste sous la forme d'un rapport carniste, autrement dit de consommation alimentaire. Comme indiqué précédemment, l'être de l'animal et sa spatialité d'animal domestique sont invisibilisés par une parcellisation sous forme de morceaux de viande identifiés comme tels, ou encore réduits à des portions de protéines. La mise à distance de l'animal tué par cette parcellisation qui l'invisibilise - jusqu'à considérer des quantités de protéines - favorise également une équivalence généralisée biotechnologique mobilisée dans le cadre de régime de santé, compatible avec un horizon transhumaniste. Dans une perspective végane, la santé reste un argument important. A. B. Harper (2010b) montre comment un cheminement végan constitue une libération pour plusieurs femmes noires désemparées face aux disparités de santé, non seulement dans un processus de décolonisation des corps,

empoisonnés au plus profond de leur chair par la malbouffe qui touche largement la communauté afro-américaine (diabète de type 2, hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires); la combinaison d'un régime alimentaire de personne défavorisée, d'un manque d'exercice, et d'un suivi médical et de prévention inapproprié s'avère toujours plus mortifère pour cette population.

Mais le cheminement végan permet à ces femmes d'entrer dans un processus de décolonisation plus global, par une reprise de pouvoir sur soi et de soi, face à une assignation identitaire néocoloniale stigmatisant un cumul de « tares » donnant à voir une discrimination plurielle : être une femme, noire, obèse, pour en rester aux stigmates les plus « visibles ». Or, en rompant avec des pratiques alimentaires coloniales basées sur un excès de sucre, de viande, il s'agit aussi de proposer à la communauté noire un dépassement de l'idée qu'un mode de vie en santé ou un positionnement végan serait des affaires de « blancs », afin de sortir d'une ghettoïsation politique et culturelle grâce à un activisme pour sa santé, un engagement contre la dégradation de son environnement et une résistance contre un racisme institutionnalisé humanimal. Le livre d'A. B. Harper (2010b) construit une intertextualité des expériences de vie véganes qui témoignent de cette reprise de pouvoir sur soi qui passe d'abord par son assiette, ses pratiques et son espace familial. En effet, dans un tel espace, la consommation de viande reste un rituel permettant d'affirmer ou d'accomplir la masculinité (Simonsen, 2012). Il est un rouage fondamental du système patriarcal, contribuant au « rétrécissement du champ de la compassion » (Adams, 2016), en réduisant les animaux à de simples objets parcellisés de consommation. L'altérité donne de fait le statut de non-sujet aux animaux non-humains. Mais ces positionnements végans s'attaquent également aux questions politiques à l'échelle du quartier en luttant contre les déserts alimentaires par une demande d'épicerie approvisionnées en produits alimentaires non carnés et de qualité, révélant ainsi les liens entre choix politiques et racisme environnemental avec ses corollaires (spécisme, de la dévastation écologique, des disparités en santé, du racisme institutionnel, de la surconsommation et d'autres injustices sociales) (Harper, 2010a, p. xix). Ces expériences de vie attestent donc d'une lutte intersectionnelle émancipatrice qui adresse l'anthroparchie en tant que nœud d'un système multi-discriminatoire.

Cependant, nous avons vu que le changement dans la consommation de viande est différencié dans le monde. Les géants démographiques de l'Asie de l'Est et le continent africain tendent à augmenter substantiellement leur consommation de viande. La Chine, entre autres pays jeunes et peuplés, adopte de plus en plus un régime alimentaire carné. De 14 kg de viande par personne en 1980, ils en consommaient 60 kg en 2010, un chiffre qui se rapproche des 85 kg des Français, et des 107 kilos des Étatsuniens (Parmentier, 2014, p. 35). Dans les pays occidentaux, le mouvement de moindre consommation de viande est en plein développement. Le rapport à la consommation de viande dessine donc, un rapport social à l'échelle mondiale.

*A contrario*, au Canada, une étude récente de l'université de Dalhousie montre qu'environ 10% de la population serait végétarienne, avec des nuances régionales (5% en France à titre de comparaison). Or, sur les quelques 6,4 millions de Canadiens qui limitent délibérément la quantité de protéines animales qu'ils consomment, 63% ont 38 ans ou moins (Charlebois, 2019). Bien qu'encore minoritaires, ces pratiques alimentaires en rupture avec le carnisme sont donc amenées à se développer.

Les limites de ce chapitre ne nous permettent pas d'aborder d'autres espaces autour de l'assiette donnant lieu à des pratiques alimentaires conviviales qui témoignent de la prégnance mondiale de la culture carniste (barbecues, événements sportifs, par exemple). La tradition carniste des sociétés occidentales reste donc prégnante malgré la popularité grandissante des alternatives flexitariennes, végétariennes et véganes pour les plus connues. À l'échelle mondiale, l'augmentation de la consommation de viande prévue ne va pas sans soulever des dilemmes moraux et des problèmes environnementaux au regard des Gaz à Effet de Serre (GES).

### 2.1.2. *Les abattoirs*

Avant d'arriver dans l'assiette, les différents morceaux d'animaux sont découpés dans des abattoirs. De tels espaces sont l'un des dispositifs-clefs de la dynamique industrielle de production-consommation carniste. Ils ont progressivement été mis à distance des lieux de foire et de marché, coupés de places publiques et par là même, des perceptions sensorielles et corporelles des humains. Cette division de l'espace se trouve redoublée par un rapport au droit puisque ce sont des espaces de non droit pour les animaux. De tels espaces étudiés par Cudworth (2008) sont par excellence, des théâtres de la violence systémique.

En effet, les lois du Canada et du Québec demeurent problématiques quant à la violence faite aux animaux, tout particulièrement les animaux d'élevage. Si le Code criminel canadien prévoit principalement deux infractions pour cruauté (art. 445.[1]) [a]) et négligence (art. 446. [1] [b]), celles-ci présentent des difficultés d'application importantes en raison de la nécessité de prouver l'aspect volontaire du geste ou son omission hors de tout doute raisonnable. Mais les animaux d'élevage ont un statut particulier. L'article 128 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, règlement qui encadre la mise à mort des animaux dans les abattoirs, porte sur la question d'éviter la mort des animaux en relation avec les humains et leurs actions, mais l'article 127 précise que la notion de « mort évitable » ne s'applique pas à l'abattage pour alimentation humaine. Tant qu'une pratique est courante au sein de l'industrie, elle est exemptée de la loi provinciale en matière de bien-être animal – peu importe la souffrance causée, selon S. Gaillard (2019). Cette disposition permet à l'industrie de s'auto-réglementer, autrement dit de décider par elle-même ce qui est acceptable ou non en termes de bien-être animal. F. Burgat (2001) fait le même constat pour la France entre autres pays; celui du primat des activités économiques sur les considérations éthiques relatives à la souffrance animale.

Ces cas de « disharmonie » du droit relatif à la situation des animaux se retrouvent dans de nombreux pays (Burgat, 2001, p. 68). Si en première lecture, une telle disharmonie témoigne d'un droit en pleine évolution, à un deuxième niveau d'interprétation, elle limite grandement des progrès concrets dans la relation de l'humain à l'animal d'élevage. Ce dernier demeure *in fine*, un bien, un animal fabriqué sur mesure (sélection génétique par exemple). En effet, autant dans le droit français qu'europpéen, l'animal d'élevage « constitue *de fait* un ensemble de matières premières vouées à diverses transformations impliquant quasiment toutes la mise à mort » [...] « ce qui est protégé est plus ou moins détruit, tout ce qui n'est pas protégé est encore destructible » (Burgat, 2001, p. 67). Les directives européennes et l'effectivité du droit européen font primer les intérêts humains et économiques, ainsi que la souveraineté des États en matière de législation sur la protection des animaux (Büschel et Azcárraga, 2013). Au Canada, de manière générale, s'il est parfois possible de condamner des individus en lien avec des gestes de cruauté qui tombent en dehors des pratiques normales d'élevage, les entreprises agro-industrielles ne sont quasiment jamais imputables. En outre, en raison de leur statut juridique, il reste quasi impossible de représenter les intérêts des animaux devant les tribunaux, sauf si l'État est concerné. Mais le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) par exemple, responsable de l'application de la loi provinciale en matière de bien-être animal, a pour première mission de promouvoir l'agriculture. Il est donc juge et partie. Dès lors, en vertu de ces usages agro-industriels licites, la protection animale en situation d'élevage semble impuissante à limiter les usages violents et la souffrance physique et/ou mentale qu'ils induisent. Cela illustre le système anthroparchique à l'œuvre. En effet, au sujet des abattoirs, E. Cudworth (2008) parle d'une violence endémique et non accidentelle.

Dans ces théâtres de la violence systémique, les animaux, quel que soit leur sexe sont féminisés de manière métaphorique et abusive par le personnel des abattoirs à travers des termes sexospécifiques qui s'appliquent aux animaux (*cunt, slag, bitch, dosy cow*) souvent utilisés pour les faire se dépêcher. Complexe mise à distance d'une horreur quotidienne de l'acte, mais aussi de soi et de cet Autre que l'on tue et découpe. Prise de distance par des formes masculinisées d'humour hypersexualisé, pratiques discursives partagées par une culture d'employés, machiste, qui tente de se rassurer en s'oubliant dans un plaisir physique fantasmé, au plus profond d'une sensibilité nécessairement étouffée par la violence systémique qui se noue autour de l'anthroparchie. C. J. Adams dès 1990 avait croisé la culture sexualisée masculine – jusqu'à la culture du viol – et le dépeçage et la fragmentation des animaux. Dans son chapitre portant sur « le viol des animaux et le dépeçage des femmes », elle montre que le dépeçage de l'animal le transforme en « référent absent », le « coupant » au sens propre et figuré de son unité d'être sentient, afin de passer du vivant (unité ontologique) à la viande (parcellisation en vue d'une consommation). C. Guillaumin (1972) évoquait ce racisme « altéro-référentiel » qui repose sur la construction par les dominants d'un Autre, différent; les groupes racisés devenant des « groupes naturels » qui semblent préexister aux rapports sociaux et aux rapports de pouvoir qui les produisent

(Roux *et al.*, 2006). La naturalisation conforte les dominants et leurs discours, opérant ainsi une clôture du sens.

Il convient d'associer à cette douleur, celle du personnel des abattoirs soumis à des cadences infernales sous l'œil des techniques managériales actuelles. Les travaux de J. Porcher (2001) évoquent ces cadences absurdes dénoncées comme telles par le personnel des abattoirs : évolution de 500 porcs abattus par heures à 700, sans augmentation de personnel par exemple, ce qui démultiplie la violence et la souffrance des animaux.

Une perspective anarchiste entrera en opposition radicale face à une telle violence considérée comme acte de domination, témoignant d'un pouvoir d'oppression injuste. En effet, l'anthroparchie qui se manifeste là, par l'intermédiaire ou avec la caution de l'État, est hors des lois de l'humaine humanité (Springer, 2018). La constitution des abattoirs comme espaces de non droit pour les animaux conforte leur statut d'objet, de ressources exploitables et divisibles sous différentes formes et morceaux, de la naissance à la mort. Suivant F. Burgat (2001), « c'est l'usage que l'humain fait de l'animal qui détermine la valeur et le statut de l'animal, et délimite chaque fois le champ des traitements qui sont ou non autorisés » (p. 67). En effet, la propriété de l'animal par l'humain définit l'animal. C'est elle qui se trouve protégée avant tout, en droit et en fait. « Ce ne sont pas des critères objectifs de sensibilité à la souffrance qui constituent le principe directeur des réglementations, mais des motifs anthropocentrés et culturels » (*Ibid*, p. 67), ce qui fait dire à F. Burgat (2001) que « d'une certaine manière, la protection entérine l'état d'aliénation » (p. 67). Plus encore, c'est la sensibilité de l'humain, choquée par le spectacle de sa propre cruauté, qui est ménagée. L'espace des abattoirs et la violence qui s'y exerce confortent le système anthroparchique avec ses résonances entre dominations, qu'elles soient physiques ou morales.

### 2.1.3. *La ferme, matrice sédentaire*

Les spatialités impliquées dans la pratique d'un espace fermier d'élevage varient en tant qu'elles renvoient à un ensemble d'actions spatiales construisant un agencement spatial englobant, qui manifeste l'habiter des actants humains et non humains concernés. Une posture végane pourrait d'emblée refuser de considérer les espaces fermiers d'élevage, au nom du fait qu'ils sont porteurs de pratiques d'exploitation animale par excellence. Il nous semble néanmoins opportun de les considérer en premier lieu, compte tenu de la réalité humanimale vécue actuellement en second lieu, car l'analyse de tels espaces ouvre à la construction d'une posture critique d'un point de vue végan, en troisième lieu, en raison de l'impact socioécologique des espaces d'élevage industriel.

Il convient cependant de différencier un élevage de type industriel et un élevage de type artisanal. Bien entendu, entre les fermes industrielles telles que les parcs d'engraissement (*feedlots*) de plusieurs milliers d'animaux de rente ou des « ateliers hors sol » et la ferme

artisanale, parfois couplée à une certification biologique, toute une gamme d'espaces fermiers existent, même si la viande consommée dans le monde provient largement de fermes industrielles. Par ailleurs certains aspects caractérisant les fermes industrielles peuvent se rencontrer dans les fermes dites « artisanales », par le biais des normes diverses, sanitaires, comptables, notamment. Ensuite, selon une perspective végane, toute ferme d'élevage conduit à la mort de l'animal élevé pour les besoins alimentaire de l'humain. La réflexion sur la distinction des formes d'élevage nous amène cependant à circonscrire certains fondements à la racine des enjeux environnementaux impliqués.

#### - Les « fermes » industrielles

L'élevage industriel repose sur une division du travail et une spécialisation des tâches et des espaces, qui ont pour objet l'exploitation d'animaux domestiques en vue de leur transformation en biens de consommation, selon des temporalités s'inscrivant dans des formes d'accélération mécaniciste et violente, ainsi que des spatialités cloisonnées, mais réticulées du local au global. Il s'agit donc d'une intensification par augmentation de fréquences de toute sorte (travail des humains, engraissement, reproduction, maladies, etc.). Ces temporalités humanimales productivistes engendrent une massification des « biens » produits en flux tendus pour des marchés en recherche constante de débouchés.

Sur le plan écologique, la *cospatialité*<sup>14</sup> entre les écosystèmes concernés et le système anthroparchique productiviste de la ferme industrielle concentre les dynamiques de violence, de souffrance, mais aussi les pollutions. C. et R. Larrère (2001) insistent sur ce modèle productiviste des « ateliers hors sol » qui dissocie l'animal du milieu naturel. Les volailles sont absentes dans les cours de ferme, les porcs ne sont plus dans des enclos, et les vaches et les veaux disparaissent des prés : « la machine-animale s'enferme dans un bâtiment industriel » (p. 11). Une telle concentration soulève la question des effluents massifs tels que les nitrates et les pesticides qui polluent les écosystèmes avec des relations complexes entre les eaux de surface, les réseaux de cours d'eau et de nappes phréatiques.

Au Québec, une controverse sur les porcheries industrielles a permis de montrer que le secteur agricole était responsable d'au moins 60% des rejets d'azote dans l'eau, l'équivalent des rejets de 7,3 millions de personnes, sans parler du problème des cyanobactéries et des odeurs, relatives à l'épandage du lisier, générateurs de toxines et d'allergènes (Proulx, 2007). Les études menées à l'occasion de cette controverse (Proulx et Sauvé, 2007) ont montré qu'une telle industrie agro-alimentaire dégageait des GES de manière conséquente. Or, le bilan de gaz carbonique ne tenait pas compte de l'impact des industries porcines.

C. Larrère et R. Larrère (2001, p. 9) montrent que le développement de la zootechnie après la Seconde Guerre mondiale a contribué à la naturalisation de l'animal d'élevage réduit à une « machine vivante à aptitude multiple » selon cette science. Les recherches et

---

<sup>14</sup> En tant qu'interspatialité, à côté de *l'interface* et *l'emboîtement*, la *cospatialité* met en relation deux espaces occupant la même étendue (Lévy et Lussault, 2013, p. 236).

applications portant sur la reproduction et la sélection, génétique notamment, vont favoriser à la fois un management entrepreneurial s'appuyant sur des données technoscientifiques. Dans un tel système industriel, l'animal et sa carcasse<sup>15</sup> deviennent une grandeur (Cudworth, 2008, p. 39).

Les éleveurs vont apprendre à appliquer ces savoirs technoscientifiques, en même temps qu'ils vont eux-mêmes les documenter au profit du secteur du management agricole, par l'aménagement industriel et l'appareillage informatique de suivi de leur activité. Cet appareillage matériel et idéal, ainsi que les aménagements de l'espace fermier industriel vont largement contribuer à leur enrichissement, mais au prix d'une aliénation et de multiples « coupures » à l'intérieur de l'espace industriel fermier, jusqu'au *for intérieur* de l'éleveur-entrepreneur-même. En effet, l'objectivation par la division des tâches, des espaces, des affects construit une distance infinie avec l'être animal sentient, coupures qui lui font considérer ces êtres comme objets de rente, futurs morceaux de viande, simples fonctions dans un système industriel.

La métrique, en tant que mode d'appréhension de la distance, ici d'ordre anthropologique et interne à l'espace industriel – comprenant l'éleveur-entrepreneur, lui-même partie prenante du système machinique –, est topographique – pensée en termes de surfaces. Cet espace est marqué par de multiples discontinuités, véritables frontières spatiales : par exemple entre les espaces de claustration des animaux concentrant la violence, la souffrance, les pollutions et les épizooties qui résultent du système de confinement productif et intensif à l'œuvre, sans parler de la souffrance endurée au cours du transport jusqu'aux abattoirs, fragilisés qu'ils sont par une telle claustration. La ferme industrielle s'emboîte en effet à un réseau hiérarchisé et se trouve englobée au sein de la filière « viande » à l'échelle nationale et planétaire. Ces espaces fermiers industriels mettent en œuvre « un modèle unique de production basé sur la standardisation des animaux et des compétences humaines autour d'un unique objectif : l'augmentation de la productivité des hommes et des animaux par la performance quantitative [...] et la lutte contre les 'temps improductifs' dans le cycle de production » (Porcher, 2001, p. 30)<sup>16</sup>. Cette temporalité environnementale économiciste structure les métriques humanimales de ce système productiviste très hiérarchisé. Les « pratiques divisantes » qui organisent les relations humanimales constituent le cœur de l'anthroparchie à l'œuvre. L'espace révèle ici le système d'exploitation humanimale, dans toute sa violence instituée et systémique.

---

<sup>15</sup> La tonne équivalent carcasse (tec) correspond à une unité de mesure incluant les parties non comestibles comme les os et les tendons.

<sup>16</sup> L'auteure précise que la durée d'allaitement pour les porcheries de Bretagne est passée « de 48 jours en 1971 à 26 jours en 1999. L'intervalle entre le sevrage des porcelets et la saillie est passé de 20 jours en 1971 à 10 jours en 1999. La filière de l'élevage du porc est l'une des plus intensive dans le monde (Cudworth, 2008, p. 39).

## - Les fermes artisanales

Ces fermes artisanales prendraient leur distance avec ce modèle de « l'animal machine » s'inscrivant dans la modernité technoscientifique accolée à une vision développementiste et ressourciste de l'environnement. Par ailleurs, de telles fermes s'inscriraient dans une perspective « patrimoniale » ou traditionnelle en termes de savoir-faire puisant à l'imaginaire et aux pratiques « artisanales ». À la différence des fermes industrielles où le contact humanimal se fait par la médiation d'un appareillage technologique qui contribue à l'objectivation en même temps qu'à la naturalisation de « l'animal-machine » (assemblage de morceaux potentiellement valorisables), les fermes « artisanales » pratiquent une co-présence humanimale qui est aussi affective et spirituelle. Humains et animaux d'élevage partagent une temporalité de vie plus longue et offrant des moments d'attention partagée<sup>17</sup>. À l'occasion de ses travaux, E. Cudworth (2008, p. 36) constate que « dans les systèmes non intensifs, où les agriculteurs peuvent voir les animaux pendant quelques mois, il peut y avoir un élément de compassion humaine » (trad. lib.). Dans une perspective végane, les relations de pouvoir de nature anthroparchique demeurent réhivitoires – ici l'exploitation, voire l'infériorisation, qu'E. Cudworth (2008) associe aux processus de marginalisation anthropocentrique et patriarcale. En outre, la finalité de la mort pour constituer de la nourriture carnée est une rupture brutale dans l'expérience humanimale. Cependant, la temporalité et les interspatialités en jeu ne sont pas les mêmes : la cospatialité des tels espaces fermiers avec les écosystèmes n'entraîne pas les mêmes niveaux de pollution, ni de maladies auprès des êtres concernés (éleveurs et animaux élevés) ; elles sont davantage intégrées au milieu habité, topographiquement parlant ; en tant que lieu de production, elles fonctionnent parfois en réseau, mais souvent à une échelle biorégionale ou locale.

Par ailleurs, ces fermes artisanales contribuent au maintien et à l'ouverture des paysages de montagnes. Ce type d'association entre l'humain et l'animal d'élevage est la seule capable de lutter contre l'enfrichement des terres à forte pente comme les montagnes gagnées par l'enfrichement, ou encore, elle contribue à la biodiversité et à la régénération des sols. Or, des sols vivants, largement entamés par des pratiques agricoles (pesticides en excès) et urbaines (bétonisation en excès) à courte vue, sont la meilleure garantie de piégeage du CO<sup>2</sup> ainsi que le précise G. Bœuf (Rousset, 2019).

Mais il convient de ne pas idéaliser les fermes artisanales. La multi-activité qui s'y trouve associée (écotourisme par exemple) n'est pas sans générer un grand nombre de déplacements en voiture. En effet, la posture néopaysanne de re-habiter des terres isolées peut nécessiter des aménagements coûteux aux municipalités, quand la reforestation – même anarchique – peut être envisagée comme favorable du point de vue du piégeage du CO<sup>2</sup>, de manière absolue, et non plus relative à des questionnements socioécologiques locaux.

---

<sup>17</sup> La pression des normes technoscientifiques matérielles et idéelles (sanitaires par exemple) régleme de manière systématique les pratiques agricoles. Cela a pour conséquence un contrôle et un investissement technique accru qui entraîne des contraintes souvent insurmontables pour nombre de fermes « artisanales ».

Au final, dans une perspective végane, les fermes d'élevage aussi bien industrielles que de type artisanal sont des lieux de vie et de mort dans les deux cas, avec une finalité identique qui est la transformation d'un animal d'élevage découpé en viande. La principale différence se fait donc sur la souffrance humanimale, mais aussi du côté de la durée de vie que partagent éleveurs et animaux d'élevage, ainsi que sur les spatialités humanimales en jeu, non sans implications socioécologiques. L'abolition de l'exploitation des animaux d'élevage aura donc un coût certain du point de vue environnemental. En outre, le rapport de propriété qui structure la relation d'élevage humanimale passe par une appropriation du territoire de nombreuses espèces. Les espèces d'élevage sont elles-mêmes, cantonnées, contrôlées, appropriées de la moindre cellule, en passant par leur reproduction, comme la plupart des moments de leur vie et de leurs déplacements. Or, il semble que la violence pratiquée par l'élevage industriel notamment, à travers de multiples ruptures dans les interspatialités socioécologiques en jeu, majore les problèmes environnementaux par une très forte empreinte écologique et une « découpe du réel » délétère à l'heure de défis socioécologiques.

## **2.2. Quelles pratiques spatiales et discursives en guise d'avenues ?**

### *2.2.1. Les spatialités de résistance*

Dans les parties précédentes, nous avons montré l'influence de l'exploitation animale au regard des changements environnementaux, et tout particulièrement des changements climatiques. Pour ce faire, nous nous sommes positionnés selon une perspective radicale végane, campée dans la critique sociale renouvelée par des aspects issus des théories féministes, mais aussi de la pensée anarchiste en géographie. Ce croisement de perspectives théoriques nous amène dès lors à envisager des solutions. Ces trois perspectives mettent au cœur de leurs pensées la *praxis* qui rend indissociable la réflexion *de* l'action, *dans* l'action. Ce point soulève cependant une tension. En effet, les mouvements militants restent méfiants voire se défient des réflexions académiques dont la position sociale du côté des pouvoirs en place, et le discours « critique » depuis des positionnements en surplomb, peuvent instrumentaliser la lecture de ces luttes au service de leurs intérêts académiques, voire élaborer des discours contre-productifs affaiblissant les luttes au terrain (Castricano et Corman, 2016b). D'un point de vue académique, les postures véganes privilégient l'appréhension de la relation humanimale du point de vue moral. Ces postures peuvent rejoindre les points de vue transhumanistes dont certains défendent « le bien-être de tous les êtres sentients »<sup>18</sup>. *A priori*, les postures transhumanistes se trouvent en opposition radicale avec un point de vue écologique puisqu'elles réaffirment la toute-puissance de l'humain par le pouvoir de la domination technoscientifique, au plus grand profit du lobby

---

<sup>18</sup> Humanity Plus. mars 2009. *Transhumanist Declaration*. Récupéré de <https://humanityplus.org/philosophy/transhumanist-declaration/>

biotechnologique. Mais les positionnements transhumanistes sont divers et des croisements entre écologie et transhumanisme existent (le Technogaianism par exemple, avec W. Anderson [1987], entre autres) (Carle, 2017 ; Dorthe et Roudit, 2014).

Au terrain, les luttes militantes pour le bien-être animal ou l'abolition de toute domination sur l'animal d'élevage témoignent de spatialités plus ou moins radicales, par l'interrogation des pratiques et des valeurs qui sous-tendent l'anthroparchie la plus violente qui soit, avec ses impacts environnementaux les plus patents. En effet, qu'il s'agisse des interventions dénonçant le transport des animaux d'élevage, l'abattage massif ou les pratiques violentes des fermes industrielles, des associations militantes comme L214 en France jouent un rôle majeur en publicisant par l'image, la cruauté de ces pratiques qu'une société carniste ne veut pas savoir.

Ces actions de résistance et de dénonciation publique se font souvent au risque de la loi, comme l'évoque S. Harnad (2019) pour l'exemple américain, avec la militante Anita Krajnc à Toronto au Canada, condamnée pour avoir donné de l'eau à des animaux d'élevage avant leur mort (Craggs, 2017), ou encore la loi anti-whistleblower laws (Ag-Gag) dans l'agriculture industrielle aux États-Unis (Bittman, 2011). Cette loi bâillon place les militants sous la loi terroriste au nom du fait que l'agriculture relève d'un secteur « vital ». Aussi, la raison d'État et son arbitraire entrent en tension avec d'autres droits (bien-être animal, droit de la santé) et d'autres principes (cruauté, violence, souffrance à éviter). *In fine*, c'est le droit de propriété qui se trouve au cœur des tensions, en ce sens que les animaux sont des êtres réduits à l'état de *chose* et de *bien*, conçus à l'aune de l'usage humain.

En tant que spatialités, ces pratiques de résistance transgressent les frontières du droit et celles des territoires de cantonnement des animaux d'élevage. Ces spatialités de résistance contribuent à construire un espace public qui relie les espaces humanimaux anthroparchiques où s'exerce la violence à l'égard des animaux d'élevage, avec les espaces publics et médiatiques traditionnels, en s'appuyant sur les réseaux sociaux technomédiatiques d'échelle mondiale. Pour reprendre la grille de lecture proposée par D. Massey (2004), ces vidéos relayées par les médias élaborent des scénarios qui donnent « lieu » à une prise de conscience humanimale. Cette dernière se cristallise aux échelles nationales, en interrogeant le droit et ses pratiques comme à l'exemple de la SPCA au Québec (Gaillard, 2019). Mais une telle prise de conscience touche surtout la sensibilité, l'affectivité des personnes, au-delà des frontières étatiques, traçant des continuités humanimales inattendues d'émotions et d'intelligences, de mieux en mieux documentées (Bekoff, 2013 ; Waal, 2018). En cela, elles manifestent une *praxis* réticulée qui s'inscrit dans une géographie anarchiste de lutte contre la domination anthroparchique. Par ailleurs, selon S. Springer (2018), une perspective anarchiste tend à concevoir l'espace public comme espace agonistique, suivant les travaux de C. Mouffe notamment (2005a, 2005b), où la conflictualité des discours et des visions, couplée à l'enjeu de faire place à une diversité de voix est conçue comme une contribution majeure à l'esprit démocratique, bien que reste entière la question de la prise de décision, nécessairement excluante. Mais ces luttes

interrogent aussi plus largement nos conceptions anthropologiques des relations humanimales, jusqu'aux changements environnementaux et climatiques, reliant l'assiette au cosmos – autrement dit, les échelles extrêmes – dans un bouclage qui fait sens et système, socioécologiquement et affectivement parlant.

### 2.2.2. *Des pratiques préfiguratives aux spatialités humanimales collaboratives et bienveillantes*

D'autres spatialités émergent du côté des pratiques préfiguratives, un concept que l'on retrouve dans la mouvance anarchiste. Le véganisme, en tant que *praxis*, peut se concevoir comme pratique préfigurative, dans la mesure où les pratiques préfiguratives cherchent à « [...] anticiper ou mettre en œuvre certaines caractéristiques d'un "monde alternatif" dans le présent, comme si elles avaient déjà été réalisées » (trad. lib.) (Yates, 2015). Rapportée à une personne, une telle pratique peut traduire un parcours de vie, une expérience, un vécu. Cette personne dessine son monde alternatif au quotidien et au sein d'un système qu'elle souhaite transformer radicalement. Elle apporte sa brique à un idéal dont la portée se réduit à mesure que la somme des individus qui partagent son idéal forme une masse critique.

G. Autin (2016) enjoint cependant de conserver un regard critique à l'égard de pratiques préfiguratives. En effet, elles peuvent être mises en œuvre selon un large continuum allant de l'anarchisme au totalitarisme et sont traversées de tensions et ambivalences : ouverture/fermeture, contestation/proaction, notamment. Or, il nous semble qu'à travers le véganisme, de telles pratiques seraient susceptibles de se déployer, bien qu'elles restent encore majoritairement à l'état de pratiques discursives. En effet, certains discours végans recourent aux idées avancées par le transhumanisme, pour la question de l'élevage, avec la viande de synthèse, dont le premier steak moléculaire est sorti en 2013. Dans le milieu académique végan, il existe une littérature âprement discutée, autour de ces questions de liens éventuels entre postures véganes et avenues proposées dans le transhumanisme (Reus, 2018b, 2018a).

Un regard écologique sur la question des relations entre humains et animaux d'élevage, couplé à une posture critique et notamment anarchiste à l'égard d'un système capitaliste qui pousse à toujours plus d'efficacité (rapport temps/efficacité) grâce à la technoscience, et de divisions pour le profit, peut permettre d'envisager d'autres avenues pour les relations humanimales (White, 2015).

Au-delà du modèle des fermes sanctuaires qui sauvent et recueillent les animaux issus de l'élevage<sup>19</sup>, J. Emel, C. Johnston et E. L. Stoddard (2015) évoquent des expériences de fermes

---

<sup>19</sup> R. J. White (2015, p. 29) mentionne l'exemple du sanctuaire de Hillside au Royaume-Uni ([www.hillside.org.uk/](http://www.hillside.org.uk/)). En France, l'association L214 qui milite pour changer la condition des animaux élevés et abattus pour la consommation répertorie plusieurs fermes refuges (<https://www.l214.com/faq/quels-sont-les-refuges-pour-les-animaux-de-ferme-en-france>), comme le fait l'association végétarienne de Toronto (<http://veg.ca/animal-issues/animal-sanctuaries/>). Au Québec, les médias grand public ont couvert l'ouverture de la première ferme refuge

basées sur un mode de vie socioécologique partagé et plus vivant, axé sur la permaculture. Dans ces fermes, les animaux sont considérés comme coopérateurs ou collaborateurs dans le travail. Mais comme l'évoquent ces auteures, les diverses conceptions contractuelles entre humains et animaux d'élevage ne font qu'euphémiser l'inégalité des termes du contrat, à plus forte raison si la mort attend les animaux au final. Une agriculture en collaboration avec les animaux d'élevage, basée sur l'entretien des paysages et reposant sur l'exploitation de produits animaux reste selon la posture végane, une exploitation à abolir; même avec une attention particulièrement bienveillante à l'égard des animaux. Ces réflexions n'en posent pas moins la question de la masse des populations de ces espèces domestiques créées pour des besoins humains alimentaires, qui n'auraient donc plus raison d'être, ce qui soulève d'importants problèmes géographiques d'ordre éthique et écologique.

Une autre perspective est celle amenée par les travaux de W. Kymlicka et S. Donaldson (2015). Ils partent du constat que la Théorie du Droit des Animaux (TDA) s'est contentée d'établir une liste de droits *négatifs* tels que : les droits de ne pas être possédé, tué, enfermé, torturé ou séparé de sa famille pour tout être vivant (animal) doté d'une existence subjective. L'enjeu est de prendre en compte les droits *positifs* : « obligation de respecter l'habitat, de concevoir nos édifices, nos routes et nos quartiers en tenant compte de leurs besoins, de porter secours à des animaux accidentellement blessés par des activités humaines, ou de prendre soin des animaux qui sont devenus dépendants de nous » (p. 16). Ils proposent alors une conception extensive de la TDA « fondée sur l'idée de citoyenneté, [permettant] d'associer des droits universels négatifs à des devoirs relationnels positifs » (p. 29). La citoyenneté est le concept clé avancé par les auteurs qui considèrent les animaux domestiques comme des membres et concitoyens de notre communauté (humaine) où leur existence doit être prise en compte dans nos décisions politiques et sociales. En mobilisant des travaux sur la théorie du handicap, et en comparant l'absence de réflexion rationnelle chez certains humains handicapés au regard de la situation des animaux domestiques (de compagnie et d'élevage), leur objectif est de montrer que malgré une « absence » présumée de réflexion, il est nécessaire de prendre en compte certaines conditions et notamment les conditions sociales, pour stimuler l'agentivité des sujets en résonance avec le politique et les potentialités d'action que représente la citoyenneté. Au contraire, la capacité à exprimer un bien subjectif, de participer à la vie politique du fait de leur simple présence, leur l'agentivité construite dans un contexte relationnel, devrait permettre aux animaux domestiques d'être considérés comme des concitoyens.

Or, la proposition de ces auteurs peut apporter des solutions de moyen termes, en ce sens que l'inertie des systèmes alimentaires carnés laisse augurer d'une transition différenciée et globalement plus lente que les théorisations véganes ne l'envisagent, considérant les cultures et leur tropisme carniste. En effet, nous avons vu que la demande de viande dans des espaces fortement peuplés tels que la Chine et l'Inde était en croissance, entretenue par

---

pour animaux d'élevage fin 2015 (<https://www.journaldemontreal.com/2015/11/21/un-premier-refuge-pour-animaux-de-ferme-voit-le-jour-au-quebec>).

les lobbies pro-viande. Par ailleurs, la question sociale et l'élevage sont liés par le rôle essentiel joué par le petit élevage pour de nombreux paysans pauvres.

Les pratiques préfiguratives évoquées, au premier rang desquelles la posture végane et son régime alimentaire, restent minoritaires. Les pratiques véganes et intersectionnelles évoquées par A. B. Harper (2010a et b) recherchent ces « connexions vitales » (P. Jones, 2010, p. 187) et sont explicitement engagées dans des actions de justice environnementale, au plus près des espaces de vie et de la spatialité des corps mêmes, mais aussi des esprits. L'ecowomanisme est une perspective pratique issue de la communauté noire qui tente de nouer spiritualité et engagement écosocial (Phillips, 2010). De telles pratiques préfiguratives remettent en question certaines analyses qui pointent la difficile association voire l'opposition entre des postures véganes, écologistes et critiques.

Au final, le véganisme témoigne de spatialités radicales en ce qui a trait à la relation aux animaux, ici d'élevage. De telles perspectives pratiques ou simplement théoriques éclairent d'un jour nouveau les questionnements environnementaux et climatiques (perspective morale et dilemmes associés, radicalité des postures interrogeant les spatialités en jeu). Quant au croisement du véganisme avec une perspective anarchiste, le « véganarchisme », il pourrait remonter à E. Reclus au XIXe s (Springer, 2018, p. 52-53). Le croisement entre véganisme et écologisme semble constituer une garantie supplémentaire pour éviter certaines dérives transhumanistes de déconnexion avec le non humain, selon une conscience autoréférentielle et subjectiviste qui consacre le suprématisme humain. Par ailleurs, une industrie de la viande de synthèse nécessiterait des investissements colossaux et une technologie de pointe qui ne pourraient que renforcer les inégalités socioéconomiques et les multinationales des pays riches. Un scénario plus probable sera le steak de soja, avec la viande naturelle qui sera toujours consommée, mais comme un bien rare et de luxe, recoupant la trajectoire des vins de qualité.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté de présenter les relations qu'entretiennent le véganisme et les questions environnementales, notamment celle des changements climatiques qui a tendance à focaliser les enjeux des différentes problématiques environnementales. Pour ce faire, nous avons privilégié l'élevage, et tout particulièrement l'élevage industriel (nous n'avons pas traité la pisciculture), au regard de ses impacts socioécologiques. Or, la *praxis* végane apporte des solutions radicales à de tels problèmes environnementaux, compte tenu de l'effet négatif sur l'environnement joué par l'élevage, tout particulièrement industriel, et les GES notamment, puisqu'il s'agit de refuser toute consommation carniste, et au-delà, revendiquer une abolition de toute exploitation humaine sur les animaux. Cette radicalité ne l'est pas tant, dès lors que l'on considère le temps long de la perspective anthropologique évoquée par C. Lévi-Strauss dans l'épigraphe. Envisager cette relation d'un point de vue géographique recèle un double avantage, d'une part celui d'appréhender le véganisme en

l'ancrant dans des territoires de vie et des spatialités concrètes et d'autre part, celui de donner à voir la complexité des interspatialités socioécologiques, considérant autant la matérialité des impacts environnementaux, que la trame organisationnelle du capitalisme qui structure profondément un secteur d'activité considéré comme « vital » aussi bien d'un point de vue géopolitique, qu'expérieniellement. Or, le point de vue végan met en cause ce fondement quasi-anthropologique, en soulevant la question de la souffrance animale, envisageant de se passer des « animaux domestiques » aussi bien sur le plan alimentaire, qu'affectif pour les postures les plus radicales. Mouvement fondamentalement protéiforme, le véganisme est animé par un imaginaire radical visant à éviter aux animaux toute exploitation et mise à mort. Or, la multiplicité des profils (véganarchiste, végan sain, végan capitaliste ou écologiste, etc.) et des approches (abolitionnistes/extinctionnistes, dites « des seuils » et basées sur la théorie de la concitoyenneté) favorise l'apparition d'angles morts (liens religieux, capitalistes, transhumanistes, intersectionnels) qu'il conviendrait de mettre en évidence.

Le croisement d'une approche anarchiste critique avec le point de vue végane renforce une radicalité heuristique qui adresse avant tout l'anthroparchie du système carniste et ici tout particulièrement l'élevage industriel, en tant que système de domination et de violences multiples touchant aussi bien les corps que les esprits humanimaux.

Ces luttes diverses, théoriques et pratiques donnent lieu à des spatialités dont les pratiques de résistance ou préfiguratives révèlent les interspatialités socioécologiques complexes autant territoriales que réticulées qui traversent aussi bien les humains que les animaux d'élevage. Interrogation radicale de la violence du système anthroparchique qui commande nos pratiques hégémoniques alimentaires et soulève des questionnements éthiques et des dilemmes moraux autour de la prise en compte de la souffrance animale et des enjeux socioécologiques. Choix de société, choix pratiques, choix démocratiques donc.

## Remerciements

Remerciements pour l'autorisation de publication en français très aimablement donnée par Simon Springer, Professeur de géographie à la School of Environmental and Life Sciences à l'Université de Newcastle en Australie et éditeur de l'ouvrage paru en mars 2022 en anglais, duquel cet article est issu.

Remerciements à Francesca Allievi et Maeve Henchion pour leur permission d'utiliser les figures et tableau issus de leurs articles respectifs, à Sophie Gaillard, Directrice de la défense des animaux à la SPCA de Montréal pour ses clarifications faisant suite à la conférence du 23 janvier 2019, ainsi qu'à Jean-François Tanguay de la librairie « Zone libre » à Montréal (Québec) pour ses précieux conseils et son implication dans le champ du véganisme.

## Note biographique des auteurs

Jérôme Lafitte est maître de conférences à l'Université de Tours, docteur (Ph.D) en éducation et formation et docteur en géographie.

Nicolas Maestriperi est docteur en Géographie Environnementale (Université de Toulouse 2), et chercheur indépendant.

## Bibliographie

Adams C., 1990, *The sexual politics of meat: a feminist-vegetarian critical theory*, New York, Polity Press, 256 p.

Adams C., 2016, *La politique sexuelle de la viande, une théorie critique féministe végétarienne*. L'âge d'homme Edition, 356 p.

Allievi, F., M. Vinnari, J. Luukkanen, 2015, Meat consumption and production e analysis of efficiency, sufficiency and consistency of global trends, *Journal of Cleaner Production*, 92, pp. 142-151. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jclepro.2014.12.075>

Anderson W., 1987, *To govern evolution: further adventures of the political animal*, Boston, Harcourt Brace Jovanovich. 1<sup>st</sup> ed., 376 p.

Arima, E.Y, P. Barreto, E. Araújo, B. Soares-Filho, 2014, Public policies can reduce tropical deforestation: Lessons and challenges from Brazil, *Land Use Policy*, 41, pp. 465-473.

Autin, G., 2016, Ouverture des possibles : Utopies concrètes et pratiques préfiguratives. *Possibles*, 40, 2, pp. 90- 101.

Barona, E., N. Ramankutty, G. Hyman, O.T. Coomes, 2010, The role of pasture and soybean in deforestation of the Brazilian Amazon, *Environmental Research Letters*, 5, 2, 9 p., <https://doi.org/10.1088/1748-9326/5/2/024002>

Bekoff M., 2013, *Les émotions des animaux*. Paris, Rivages poche, 311 p.

Bennett Carys E., R. Thomas, M. Williams, J. Zalasiewicz, M. Edgeworth, H. Miller, B. Coles, A. Foster, E.J. Burton et U. Marume, 2018. The broiler chicken as a signal of a human reconfigured biosphere. *Royal Society Open Science*, 5, 12. <http://dx.doi.org/10.1098/rsos.180325>

Bittman, M., 2011, Who Protects the Animals? Opinionator. New York Times, [En ligne] URL : <https://opinionator.blogs.nytimes.com/2011/04/26/who-protects-the-animals/>

Bruers, S., 2015, The Core Argument for Veganism. *Philosophia*, 43, pp. 271-290. <https://doi.org/10.1007/s11406-015-9595-5>

Burgat, F., 2001, Les revendications des associations de protection des animaux d'élevage, 24 p., Burgat (dir.), *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?* Paris, INRA, p. 65–89.

Büschel, I. et J.M. Azcárraga, 2013, Quelle protection juridique des animaux en Europe ? - l'apport du Traité de Lisbonne à la lumière du droit comparé, *Trajectoires*, 7, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/trajectoires/1162>

Cudworth, E., 2008, 'Most farmers prefer Blondes': The Dynamics of Anthroparchy in Animals' Becoming Meat. *Journal for Critical Animal Studies*, 6, 1, pp. 32-45.

Carle, Z., 2017, Contre-révolutions écologiques, *Revue du Crieur*, 8, 3, pp. 44-61.

Castree, N., 2014, The Anthropocene and Geography I: The back story, *Geography Compass*, 8, 7, pp. 436-449.

Castricano J. et L. Corman (dir.), 2016a, *Animal subjects 2.0*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 542p.

Castricano J. et L. Corman, 2016b, Introduction, 26 p., Castricano et Corman (dir.), *Animal subjects 2.0*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, p. 1- 25

Charlebois, S., 2019, How restaurants are wooing "flexitarians". *The Conversation*. [En ligne] URL : <https://theconversation.com/how-restaurants-are-wooing-flexitarians-109542>

Craggs, S., 2017, Pig Trial: Anita Krajnc found not guilty of mischief charge for giving water to pigs, *CBC News*, CBC, [En ligne] URL : <https://www.cbc.ca/news/canada/hamilton/pig-trial-verdict-1.4098046>

Craviotti, C., 2016, Which territorial embeddedness? Territorial relationships of recently internationalized firms of the soybean chain, *The Journal of Peasant Studies*, 43, 2, pp. 331-347, <https://doi.org/10.1080/03066150.2015.1119121>

Cudworth E., 2005, *Developing ecofeminist theory: the complexity of difference*, New York, Palgrave Macmillan, 218 p.

Cudworth, E., 2007, Complexity theory and the sociology of nature, *International Journal of Interdisciplinary Social Sciences*, 2, 3, pp. 351–358.

Déplaupe, M.O., 2018, Pour une histoire de l'industrialisation de l'élevage en France. Transhumances. Enquêter sur les risques et les mondes économiques, *Transhumances*, [En ligne] URL : <https://ritme.hypotheses.org/1416>

Desriers, M., 2007, L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. *Cahiers de l'AGRESTE*, 2, pp. 3-14.  
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/cahiers/article/l-agriculture-francaise-depuis>

Dominik B., 2015, Anarcho-Veganism Revisited, 16 p., Nocella, White, et Cudworth (dir.), *Anarchism and animal liberation essays on complementary elements of total liberation*, Jefferson, McFarland, p. 23- 39

Donaldson S. et W. Kymlicka, 2011, *Zoopolis: a political theory of animal rights*. Oxford [NY], Oxford University Press, 352 p.

Dorthe, G. et J.A. Roudit, 2014, Modifier l'espèce humaine ou l'environnement? Les transhumanistes face à la crise écologique, *Bioethica Forum*, 7, pp. 79–86.

Emel, J., C. Wilbert et J. Wolch, 2002, Animal geographies, *Society and Animals*, 10, 4, pp. 407–412.

Emel J., C. Johnston et E.L. Stoddard, 2015, Livelihoods Animal and human collaboration on the farm, 19 p., Gillespie et Collard (dir.), *Critical Animal Geographies: Politics, Intersections and Hierarchies in a Multispecies World*, Routledge, New York, p. 164-183

Erb K-H, C. Lauk, T. Kastner, A. Mayer, M.C. Theurl and H. Haberl, 2016, Exploring the biophysical option space for feeding the world without deforestation, *Nature Communications*, 7, 11382, <https://doi.org/10.1038/ncomms11382>

Estebanez, J., E. Gouabault et J. Michalon, 2013, Où sont les animaux? Vers une géographie humanimale. *Carnets de géographes*, 5, [http://www.carnetsdegeographes.org/archives/sommaire\\_05.php](http://www.carnetsdegeographes.org/archives/sommaire_05.php)

Fernandez, J., 2015, Spécisme, sexisme et racisme. Idéologie naturaliste et mécanismes discriminatoires, *Nouvelles Questions Féministes*, 1, 34, pp. 51-69, <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2015-1-page-51.htm>

Finck, P., Riecken, U., Schröder, E., 2002, Pasture landscapes and nature conservation—new strategies for the preservation of open landscapes in Europe. In: Redecker, B., Finck, P., Ha¨rdtke, W., Riecken, U., Schröder, E. (Eds.), *Pasture Landscapes and Nature Conservation*. Springer, Berlin, pp. 1–13.

Francione, G.L., 2010, Animal Welfare and the Moral Value of Nonhuman Animals. *Law, Culture and the Humanities*, 6, 1, pp. 24–36, <https://doi.org/10.1177/1743872109348989>

Gaigne, C., N. Ben Arfa, 2011, *Environnement et concentration géographique des productions animales: Quels effets sur la compétitivité de l'Ouest de la France ?*, Projet PSDR CLAP, Grand Ouest, Série Les Focus PSDR3, Focus CLAP n°2, 4 p.

Gaillard, S., 2019, *Le droit protège-t-il les animaux ?* Communication lors de la « Semaine de Réflexions autour du Spécisme » du Collectif Antispéciste pour la Solidarité Animale de l'UQAM Communication présentée à Semaine de Réflexions autour du Spécisme, 23 Janvier 2019, Montréal (Québec).

Garrett R.D. et L.L. Rausch, 2016, Green for gold: social and ecological tradeoffs influencing the sustainability of the Brazilian soy industry, *The Journal of Peasant Studies*, 43, 2, pp. 461-493. <https://doi.org/10.1080/03066150.2015.1010077>

Gerber P., P. Chilonda, G. Franceschini, H. Menzi, 2005, Geographical determinants and environmental implications of livestock production intensification in Asia, *Bioresource Technology*, 96, 2, pp. 263–276, <https://doi.org/10.1016/j.biortech.2004.05.016>

Gerber P., T.V. Vellinga, H. Steinfeld, 2010, Issues and options in addressing the environmental consequences of livestock sector's growth, *Meat Science*, 84, 2, pp. 244-247, <https://doi.org/10.1016/j.meatsci.2009.10.016>

Gillespie K. et R.-C. Collard, 2015, *Critical Animal Geographies: Politics, Intersections and Hierarchies in a Multispecies World*. New York, Routledge, 222 p.

Godar J., E.J. Tizado, B. Pokorny, 2012, Who is responsible for deforestation in the Amazon? A spatially explicit analysis along the Transamazon Highway in Brazil, *Forest Ecology and Management*, 267, pp. 58–73, <https://doi.org/10.1016/j.foreco.2011.11.046>

Guillaumin, C., 1972, Caractères spécifiques de l'idéologie raciste, *Cahiers internationaux de Sociologie*, LIII (juillet-décembre), pp. 247-274.

Harnad, S., (2019, *L'agonie animale: Comment inspirer l'action ?* Communication lors de la « Semaine de Réflexions autour du Spécisme » du Collectif Antispéciste pour la Solidarité Animale de l'UQAM Communication présentée à Semaine de Réflexions autour du Spécisme, 24 Janvier 2019, Montréal (Québec).

Harper A. B., 2010a, Introduction: The Birth of the Sistah Vegan Project, 6 p., Harper (dir.), *Sistah Vegan: Black Female Vegans Speak on Food, Identity, Health, and Society*, New York, Lantern Books, p. 13-19

Harper A. B., 2010b, *Sistah Vegan: Black Female Vegans Speak on Food, Identity, Health, and Society*. New York, Lantern Books, 209 p.

Heinrich Böll Foundation, C. Chemnitz et S. Becheva, 2014, *Meat Atlas. Facts and figures about the animals we eat*. Heinrich Böll Foundation, Friends of the Earth Europe, 68 p.

Henchion, M., M. McCarthy, V. C. Resconia, D. Troya, 2014, Meat consumption: Trends and quality matters, *Meat Science*, 98, 3, pp. 561-568. <http://dx.doi.org/10.1016/j.meatsci.2014.06.007>

Johnston, C., 2008, Beyond the clearing: towards a dwelt animal geography, *Progress in Human Geography*, 32, 5, pp. 633- 649, <http://dx.doi.org/10.1177/0309132508089825>

Jones, O., 2000, (Un)ethical geographies of human—non-human relations, 22 p., Philo et Wilbert (dir.), *Animal spaces, beastly places new geographies of human-animal relations*, London; New York: Routledge, p. 267- 289.

Jones, P., 2010, Liberation As Connection And The Decolonization Of Desire, 14 p., Harper (dir.), *Sistah Vegan: Black Female Vegans Speak on Food, Identity, Health, and Society*, New York, Lantern Books, p. 187- 201.

Joy M., 2011, *Why We Love Dogs, Eat Pigs, and Wear Cows: An Introduction to Carnism*. San Francisco, Conari Press, 216 p.

Joy, M., 2001, From Carnivore to Carnist: Liberating the Language of Meat, *Satya*, [En ligne] URL : <http://www.satyamag.com/sept01/joy.html>

Karasiak, N., 2015, *Elevage et Pollution. Projet de webmapping et de visualisation de données*. Mémoire de Master 1. Géographie et Aménagement. Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès. 61 p.

Koneswaran, G., et D. Nierenberg, 2008, Global farm animal production and global warming: impacting and mitigating climate change, *Environmental health perspectives*, 116, 5, pp. 578-82. <https://doi.org/10.1289/ehp.11034>

Lambin E.F., B. L. Turner et al., 2001, The causes of land-use and land-cover change: moving beyond the myths, *Global Environmental Change*, 11, 4, pp. 261–269. [https://doi.org/10.1016/S0959-3780\(01\)00007-3](https://doi.org/10.1016/S0959-3780(01)00007-3)

Larrère, C., et R. Larrère, 2001, L'animal-machine à produire: rupture du contrat domestique, 15 p., Burgat (dir.), *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?*, Paris, INRA, p. 9-24.

Larrère C., 2006, Éthiques de l'environnement, *Multitudes*, vol. 1, n°24, p. 75-84. <https://doi.org/10.3917/mult.024.0075>

Lévi-Strauss, C., 2001, La leçon de sagesse des vaches folles, *Études rurales*, 157-158, pp. 9-14. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.27>

Lévy, J. et Lussault, M. (dir.). (2013). *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Belin, 1127 p.

Lussault M., 1997. Espace, société, nature, 11 p., Knafou, *L'état de la géographie : autoscopie d'une science*, Paris, Belin, p. 408-419

Marshall P., 2015, *Nature's Web: Rethinking Our Place on Earth: Rethinking Our Place on Earth*. Armonk (NY), Routledge, 513 p.

Massey D., 2004, *For space*, London, SAGE, 232 p.

Mbembe A., 2016, *Politiques de l'inimitié*. Paris, La Découverte, 184 p.

Mood A., 2010, *Worse things happen at sea. The welfare of wild-caught fish*. 141 p.  
<http://fishcount.org.uk/>

Moore, J. W., 2017, The Capitalocene, Part I: on the nature and origins of our ecological crisis, *The Journal of Peasant Studies*, 44, 3, pp. 594-630.  
<http://dx.doi.org/10.1080/03066150.2016.1235036>

Mouffe C., 2005a, For an agonist public sphere, 9 p., Tønder et Thomassen (dir.), *Radical Democracy: Politics Between Abundance and Lack*, Manchester, Manchester University Press, p. 123-132.

Mouffe C., 2005b, *On the political*, Abingdon, Routledge, 154 p.

Nepstad D., D. McGrath, C. Stickler et al., 2014, Slowing Amazon deforestation through public policy and interventions in beef and soy supply chains, *Science*, 344, 6, pp. 1118-1123,  
<https://doi.org/10.1126/science.1248525>

Nocella A. J., R. J. White et E. Cudworth, 2015, *Anarchism and animal liberation essays on complementary elements of total liberation*, Jefferson, NC, McFarland, 244 p.

Oba, G., Stenseth, N.C., Lusigi, W.J., 2000, New perspectives on sustainable grazing management in arid zones of sub-Saharan Africa. *BioScience* 50, p. 35–51.  
[https://doi.org/10.1641/0006-3568\(2000\)050\[0035:NPOSGM\]2.3.CO;2](https://doi.org/10.1641/0006-3568(2000)050[0035:NPOSGM]2.3.CO;2)

Parmentier B., 2014, *Faim zéro en finir avec la faim dans le monde*, Paris, La Découverte, 240 p.

Patterson C., 2008, *Un éternel Treblinka*, Paris, Calmann-Lévy, 336 p.

Phillips L., 2010, Veganism as ecowomanism, 11 p., Harper (dir.), *Sistah Vegan: Black Female Vegans Speak on Food, Identity, Health, and Society*, New York, N.Y., Lantern Books, p. 8- 19.

Picard, B., 2013, Le protocole du jabiru. Agentivités animales et animalières au zoo de Barcelone, *Carnets de géographes*, 5, <http://dx.doi.org/10.4000/cdg.1072>

Porcher, J., 2001, Le travail dans l'élevage industriel des porcs. Souffrance des animaux, souffrance des hommes, 41 p., Burgat (dir.), *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?* Paris, INRA, p. 23–64.

Porcher, J., 2005, Élevage/industriel : penser l'impensable ?, *Travailler*, 14, 2, pp. 9-20.

Porcher J., 2014, *Vivre avec les animaux: une utopie pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 159 p.

Proulx, D., 2007, Un portrait de la situation porcine au Québec, 40 p., Proulx et Sauvé (dir.), *Porcheries ! La porciculture intempestive au Québec*, Montréal, Écosociété, p. 123-163.

Proulx D. et L. Sauvé (dir.), 2007, *Porcheries ! La porciculture intempestive au Québec*, Montréal, Écosociété, 360 p.

Putfarken D., J. Dengler, S. Lehmann, W. Härdtle, 2008, Site use of grazing cattle and sheep in a large-scale pasture landscape: A GPS/GIS assessment, *Applied Animal Behaviour Science*, 111, 1–2, pp. 54-75. <https://doi.org/10.1016/j.applanim.2007.05.012>

Regan, T., 1986, The Case for Animal Rights, 10 p., Fox et Mickley (Eds.), *Advances in animal welfare science 1986/87*, Washington, DC: The Humane Society of the United States, pp.179-189.

Reus, E., 2018a, Réduire la souffrance des animaux sauvages, *Les Cahiers antisécistes*, 40, Plouarzel, [En ligne] URL : <http://www.cahiers-antisecistes.org/numero/cahiers-antisecistes-n41-eliminer-les-animaux-pour-leur-bien/>

Reus, E., 2018b, Éliminer les animaux pour leur bien : promenade chez les réducteurs de la souffrance dans la nature. *Les Cahiers antisécistes*, 41, Plouarzel, [En ligne] URL : <http://www.cahiers-antisecistes.org/numero/cahiers-antisecistes-n41-eliminer-les-animaux-pour-leur-bien/>

Robinson, T.P., G.R.W. Wint, G. Conchedda, T.P. Van Boeckel, V. Ercoli, E. Palamara, *et al.*, 2014, Mapping the Global Distribution of Livestock, *PLoS ONE*, 9, 5, e96084, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0096084>

Rousset, D. (anim.), Bœuf, G. (invité), 2019, L'animal est l'avenir de l'homme. Aimer la biodiversité ou partir avec elle (3/5) [Radio]. Dans France Culture (prod.), *Matières à penser*. [En ligne] URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser/lanimal-est-lavenir-de-lhomme-35-aimer-la-biodiversite-ou-partir-avec-elle>

Roux P., et al., 2006, Féminisme et racisme. Une recherche exploratoire sur les fondements des divergences relatives au port du foulard, *Nouvelles Questions Féministes*, 1, 25, pp. 84-106, <https://doi.org/10.3917/nqf.251.0084>

Searchinger T.D., S. Wirsenius, T. Beringer, P. Dumas, 2018, Assessing the efficiency of changes in land use for mitigating climate change, *Nature*, 564, pp. 249-253, <https://www.nature.com/articles/s41586-018-0757-z>

Simonsen, R.R., 2012, A Queer Vegan Manifesto, *Journal for Critical Animal Studies*, 10, 3, pp. 51–81.

Singer P., 2012, *La libération animale*, Paris, Editions Payot & Rivages, 480 p.

Smith P., H. Haberl, A. Popp, K.H. Erb, *et al.*, 2013, How much land-based greenhouse gas mitigation can be achieved without compromising food security and environmental goals?, *Global Change Biology*, 19, 8, pp. 2285-2303, <https://doi.org/10.1111/gcb.12160>

Springer S., 2018, *For an anarchist geography*, Montréal, Lux, 312 p.

Springmann, M., M. Clark, D. Mason-D’Croz, K. Wiebe, B.L. Bodirsky, L. Lassaletta, W. Willett, 2018, Options for keeping the food system within environmental limits, *Nature*, 562, 7728, pp. 519-525, <https://doi.org/10.1038/s41586-018-0594-0>

Steinfeld, H., 2006, Food and Agriculture Organization of the United Nations, & Livestock, Environment and Development (Firm). *Livestock’s long shadow: Environmental issues and options*. Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations, 390 p.

Urbanik J., 2012, *Placing animals: an introduction to the geography of human-animal relations*. Lanham, Rowman & Littlefield, 206 p.

de Vries M., et I.J.M. de Boer, 2010, Comparing environmental impacts for livestock products: A review of life cycle assessments, *Livestock Science*, 128, 1-3, pp. 1–11, <https://doi.org/10.1016/j.livsci.2009.11.007>

Waal F. B. M. de., 2018, *La dernière étreinte: le monde fabuleux des émotions animales ... et ce qu’il révèle de nous*, Lonrai, Les liens qui libèrent, 391 p.

Walker, R., E. Moran et L. Anselin, 2000, Deforestation and Cattle Ranching in the Brazilian Amazon: External Capital and Household Processes, *World Development*, 28, 4, pp. 683-699, [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(99\)00149-7](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(99)00149-7)

Weis T., 2013, *The ecological hoofprint: the global burden of industrial livestock*, New York, Zed Books, 200 p.

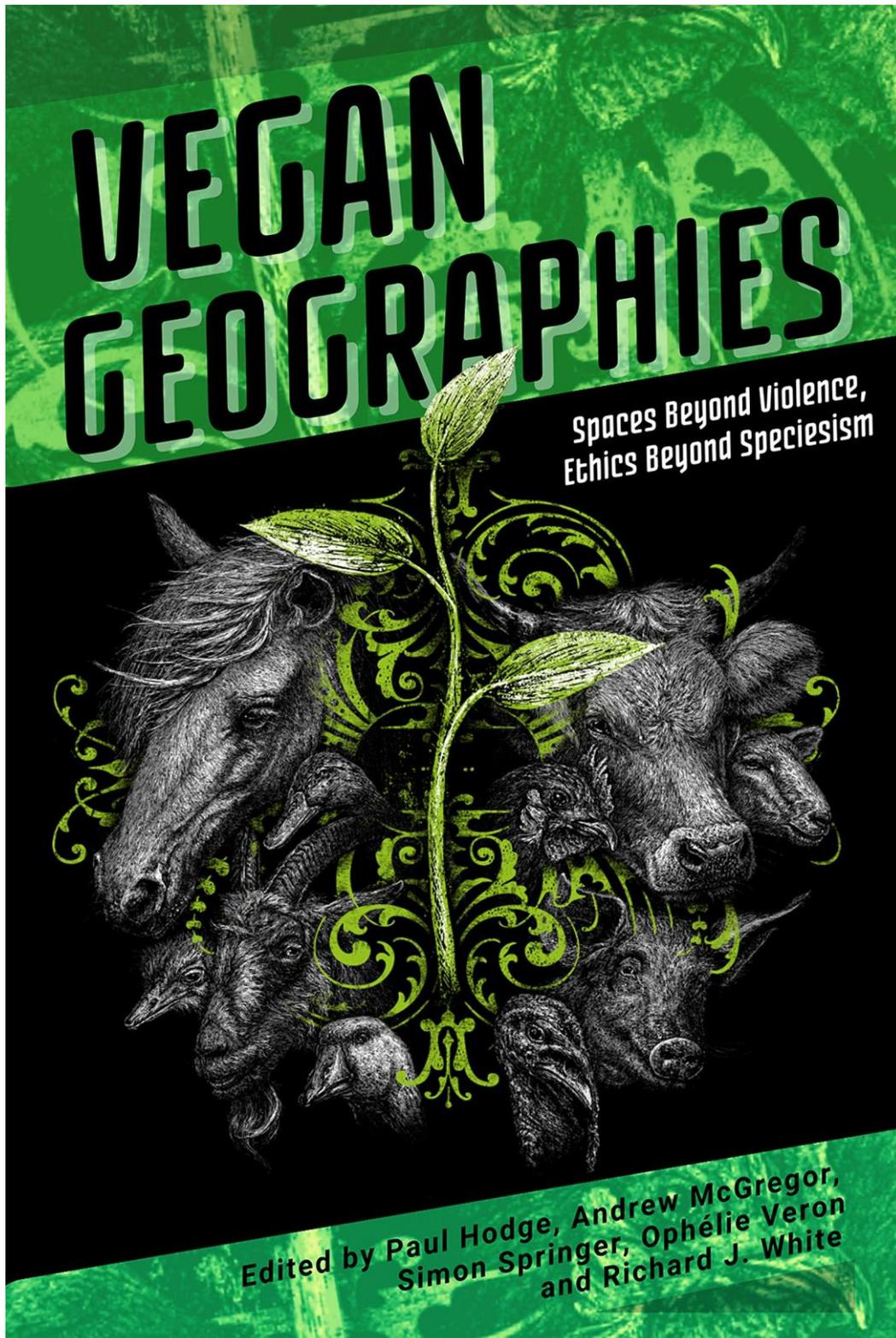
White R. J., 2015, Animal geographies, anarchist praxis, and critical animal studies, 16 p., Gillespie et Collard (dir.), *Critical Animal Geographies: Politics, Intersections and Hierarchies in a Multispecies World*, New York, Routledge, p. 19- 35.

Wittgenstein L., 1961, Carnets 1914-1916 (Notebooks 1914-1916), Basil Blackwell Oxford

World Ocean Review, 2010, 23 p. <https://worldoceanreview.com/en/wor-1/fisheries/>

Yates, L., 2015, Rethinking Prefiguration: Alternatives, Micropolitics and Goals in Social Movements, *Social Movement Studies*, 14, 1, pp. 1-21, <https://doi.org/10.1080/14742837.2013.870883>

Xu Z., D-W. Sun, X-A. Zeng, D. Liu, H. Pu, 2015, Research Developments in Methods to Reduce the Carbon Footprint of the Food System: a Review, *Critical Reviews in Food Science and Nutrition*, 55, 9, pp. 1270-1286, <https://doi.org/10.1080/10408398.2013.821593>



Lien vers la maison de publication:

<https://lanternpm.org/book/vegan-geographies/#:~:text=Vegan%20Geographies%20fundamentally%20challenges%20outdated,collectively%20toward%20less%20destructive%20worlds.>